

Le bimestriel interne des organisations de jeunesse
du Conseil de la Jeunesse Catholique

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

CORRESPONDANCE

NUMÉRO
95

Scouts, Guides, Patros : en marge ou en marche ?



Graphisme : Hesper Communication & Publications et la Fédération des Guides CCB



**Les mouvements de jeunesse
font le point sur leur apport pédagogique**

Mercredi 24 mai 2006 • Domaine de Mozet

Inscriptions : www.mouvementsdejeunesse.be • P.A.F. : 20/5 € • Contacts : 02/508.12.00 (Fédération des Scouts)



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

Bimestriel • avril - mai 2006 • Bureau de dépôt : Bruxelles 4 • Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

▲ Emotions et mobilisation autour de la mort d'un jeune

▲ Evaluation du secteur jeunesse en vue de la réforme du Décret

SOMMAIRE	2
CALENDRIER DU CJC	4
CJC EN MOUVEMENT	5
○ Emotions et mobilisations autour de la mort d'un jeune	6
- La société du risque zéro	6
- Un discours pacifiste	6
○ Assemblée du CJC	7
- Premier bilan de la CCOJ	7
- Evaluation du décret OJ	7
- CJEF	8
- Projet d'année du CJC	8
- Présentation de l'asbl Empreintes	8
○ Report de l'outil Responsabilités des animateurs	9
○ Dialoguer pour mieux décider	9
- De quoi s'agit-il ?	9
- Caractéristiques du modèle de démocratie délibérative	9
- Limites du modèle	9
○ Dialoguer, et après ? Les nouvelles procédures de consultation en Communauté française	10
○ Infos à relayer	11
POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE	13
○ Nouvelles du CJEF	14
- Le bureau se renforce	14
- Forum Social Européen	14
- Le meurtre de Joe Van Holsbeek	14
- Avis concernant le contrat de gestion de la RTBF	14
○ Communiqués de presse du CJEF suite au meurtre d'un adolescent à la gare centrale	16
- Le CJEF réclame mobilisation et débat	16
- Le CJEF juge les réactions politiques inadaptées	17
○ CCOJ	17
- Le retour du plan comptable	17
- La CCOJ enfle les habits portés par la DOJ	18
- Evaluation du décret : premières avancées du groupe de pilotage	18
- Bienvenue, Madame, Messieurs les experts	19
- Expression des avis sur la note d'orientation de la Ministre	19
- Premier tour pour le ROI	19
- Reconnaissance triennale : visite pour les OJ	20
○ FES0J – CESSOC	20
- Deux mois de représentation des OJ comme employeurs	20
○ Le processus d'évaluation du décret OJ de 1980 est lancé	21
○ Pacte associatif : une réalité en 2007 ?	21
○ Bon à savoir	23
○ Revue de presse	24
- La réforme du décret « organisations de jeunesse »	24
- Non marchand : Nouvelles du front	25
- Ecoles de devoirs critiques envers la ministre de l'intégration sociale	26
- Conclusions des carrefours de l'Aide à la Jeunesse	27
- Débat autour du maintien ou non de la pub à la RTBF	28
- Communiqués de presse du CJEF à l'occasion du meurtre de Joe Van Holsbeek	29

DU COTE DES ORGANISATIONS**31**

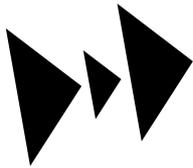
Appel aux OJ !	32
○ 1er Congrès international en prévention des assuétudes	32
○ Big bang, là où tout commence	32
○ Les guides au Special Olympics Belgium	32
○ Les jeunes et la politique	32
○ Ma commune en jeu	32
○ Altern'activons-nous	33
○ Jeune et engagé, ça existe ?	33
○ Tes droits – le guide pour la vie active	33
○ Week-end Portes ouvertes aux professionnels de l'enfance et de la jeunesse	33
○ C'est l'été, ça bouge !	34
○ Le SIAJ à la 6e journée de l'Insertion	34
○ Starting bloqué – la bloqué sans débloquer	34
○ Blogomag : recherche des « p'tits coins de toile » !	35
○ Volontariat E&A : Zinneke Parade 2006	35
○ Revue de presse	36
- J/CSC : Interview de Stephanie Ardant	36
- Idem (suite I)	37
- J/CSC : L'emploi des Jeunes : le CPE en France et en Belgique	38
- J/CSC : Jobs étudiants : action dans les fast food	39
- La JOE se positionne sur les violences urbaines	40
- Jeunesse en mouvements	41
- Idem (suite I)	42

REVUE DE PRESSE**43**

○ Epinglés pour vous	44
○ Revue de presse	45
- Actualité : L'émotion cache mille souffrances	45
- Les jeunes à côté de nos pompes	46
- Idem (suite I)	47
- Sondage : Les jeunes prêts pour le travail ?	48
- Les assuétudes chassées de l'école	49
- Les laïcs chrétiens veulent participer au débat	50
- Benoît XVI : un an de pontificat	51

	Mai 2006	Juin 2006	Juillet 2006	
dimanche				1 samedi
lundi	1			2 dimanche
mardi	2	Bureau CJEF / CA du CRIJ		3 lundi
mercredi	3	Comité politique Fesoj		4 mardi
jeudi	4	CA Cessoc	1	5 mercredi
vendredi	5	GT CJEF « les jeunes dans la société »	2	6 jeudi
samedi	6		3	7 vendredi
dimanche	7		4	8 samedi
Lundi	8		5	9 dimanche
mardi	9	Bureau Cessoc élargi au CA	6	10 Consultation Pacte associatif
mercredi	10		7	11 lundi
jeudi	11	Colloque : GRH dans l'économie sociale	8	12 mardi
vendredi	12		9	13 mercredi
samedi	13		10	14 jeudi
dimanche	14		11	15 vendredi
lundi	15	CCOJ / CA de la PF Volontariat	12	16 samedi
mardi	16	Bureau CJEF	13	17 dimanche
mercredi	17		14	18 lundi
jeudi	18		15	19 mardi
vendredi	19	CA du CJEF/Réunion des mandataires	16	20 mercredi
samedi	20		17	21 jeudi
Dimanche	21		18	22 vendredi
lundi	22		19	23 samedi
mardi	23	Comité de gestion du fonds GAR	20	24 dimanche
mercredi	24	Colloque inter mouvements guides, natros, scouts	21	25 lundi
jeudi	25		22	26 mardi
vendredi	26		23	27 mercredi
samedi	27		24	28 jeudi
dimanche	28		25	29 vendredi
lundi	29		26	30 samedi
Mardi	30	Bureau CJEF / AG PF Volontariat	27	31 dimanche
Mercredi	31		28	Lundi
Jeudi			29	Mardi
Vendredi			30	Mardi

CJC EN MOUVEMENT



- Emotions et mobilisations autour de la mort d'un jeune
 - La société du risque zéro
 - Un discours pacifiste
- Assemblée du CJC
 - Premier bilan de la CCOJ
 - Evaluation du décret OJ
 - CJEF
 - Projet d'année du CJC
 - Présentation de l'asbl Empreintes
- Report de l'outil Responsabilités des animateurs
- Dialoguer pour mieux décider
 - De quoi s'agit-il ?
 - Caractéristiques du modèle de démocratie délibérative
 - Limites du modèle
- Dialoguer, et après ? Les nouvelles procédures de consultation en Communauté française
- Infos à relayer

6
6
6
7
7
7
7
8
8
8
8
9
9
9
9
9
9
9
10
11

Chaque semaine, le CJC se penche sur un événement d'actualité et le décode pour vous. Rendez-vous sur le site www.cjc.be pour découvrir les « Décryptons l'actu ».

Un être humain assassiné par un autre est un fait terrible. Mais celui-ci sera reconnu et traité différemment selon le lieu, le moment, la personne et l'objet. Pourtant, un assassinat est toujours terrible, dramatique, heurtant et devrait être traité comme tel par la presse et l'opinion publique.

EMOTIONS ET MOBILISATIONS AUTOUR DE LA MORT D'UN JEUNE

La semaine dernière, un adolescent est mort, poignardé dans un lieu public de grand passage.

Cet événement a choqué, ému et mobilisé la population.

En tant qu'Organisation de Jeunesse, le CJC ne peut faire l'impasse sur cette tragédie. Dans une perspective citoyenne, responsable, active, critique et solidaire, certains éléments nous interpellent particulièrement.

La mort : fait divers ?

Depuis ce drame les manifestations de soutien, les réactions des particuliers, les analyses « d' experts » sont largement médiatisées. Internet sert d'amplificateur de toutes les initiatives personnelles et chaque citoyen se sent concerné.

LA SOCIÉTÉ DU RISQUE ZÉRO

Dans des situations comme celle-ci, chacun a envie de crier : Plus jamais ça !!!

Pourtant, la société n'a jamais été aussi sûre qu'aujourd'hui. Certains tentent d'utiliser des événements tragiques comme cet assassinat pour légitimer plus de contrôle et autres tendances sécuritaires. Souhaitons-nous une société qui contrôle tout, partout, tout le monde, tout le temps ? Un système qui suivrait et enregistrerait nos moindres gestes ? Plus aucun espace de liberté ?

Non.

Nous voulons une société dans laquelle chacun se déplace librement et où les lieux publics sont investis par la population. Une société au sein de laquelle le lien social est solide et la balance entre désirs individuels et intérêt collectif est équilibrée. Chacun acceptant des contraintes personnelles pour un bien-être plus large. A nous d'agir dans ce sens, au quotidien.

UN DISCOURS PACIFISTE

Les proches de Joe VanHolsbeeck mais aussi les autres jeunes réagissent au travers des blogs, une pétition, une présence sur les lieux. Tous sont unanimes : ce drame ne doit pas être « récupéré » ; il faut du dialogue, un débat serein doit être entamé. Pour une société meilleure pour TOUS.

Cette attitude est résolument positive et constructive. Elle dénote avec l'image des jeunes souvent véhiculée dans les médias (Jeune = individu bruyant vivant en bande, qui encombre les rues et les transports publics, qui ne respecte ni les adultes, ni la société). D'ailleurs, beaucoup s'étonnent et soulignent cette attitude.

Pourquoi un tel raisonnement pacifiste et solidaire des jeunes surprend-il la société ? Il est temps de s'interroger sur le discours qui entoure généralement les comportements jeunes et sur l'effet qu'un tel discours peut avoir sur eux ! Il est temps de valoriser les initiatives des jeunes et leurs réalisations. Leurs réactions à ce drame en sont des exemples remarquables.

E.M.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CJC DU 30 MARS

L'Assemblée du CJC du 30 mars s'est surtout penchée sur l'actualité en matière de politique de la jeunesse en Communauté française.

1. PREMIER BILAN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE (CCOJ) DEPUIS SON INSTALLATION, FIN NOVEMBRE 2005

Concernant la Reconnaissance triennale des Organisations de jeunesse, la CCOJ a décidé d'entendre les avis de l'Administration jeunesse et du Service de l'inspection sur l'ensemble des Organisations de jeunesse et de s'accorder sur les avis favorables de ceux-ci. Elle ne demandera un travail contradictoire que pour les OJ ayant reçu un avis défavorable.

La CCOJ a également proposé à l'aval de la Ministre de la jeunesse les noms des trois experts qu'elle souhaite voir siéger à la CCOJ. Elle a orienté son choix au critère de la compétence des personnes par rapport aux tâches qui leur seront demandées. Il s'agit de Christian De Vos, éducateur dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse ; de Michel Verstraeten, docteur en gestion et de Christelle Tecchiato, juriste. Les trois candidatures ont été approuvées par la Ministre.

Enfin, une prochaine réunion de la CCOJ devra décider l'installation d'un groupe de travail chargé d'élaborer le Règlement d'Ordre Intérieur.

2. EVALUATION DU DÉCRET OJ

La modification du Décret du 20 juin 1980 sera précédée d'une phase d'évaluation de ce même décret qui se déroulera d'avril à novembre de cette année. Participeront à l'évaluation le cabinet de la Ministre de la jeunesse (acteur politique), le Service Jeunesse et le Service de l'Inspection (acteur administratif), les Organisations de jeunesse et la CCOJ (acteur associatif) ainsi que les « facilitateurs » suivants : l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, l'Observatoire des Politiques Culturelles, l'agence Alter et le sociologue Abraham Franssen des facultés universitaires Saint-Louis.

Un groupe de pilotage composé d'un représentant de chacun des acteurs susmentionnés coordonnera le travail d'évaluation sous la houlette de Jean Blairon, directeur de l'asbl d'éducation permanente Réalisation, Téléformation, Animation.

Cinq thèmes seront travaillés dans cinq groupes différents :

- 1 Finalités et objectifs des organisations de jeunesse : valeurs, définitions, objectifs généraux et rapports entre l'associatif et les pouvoirs publics
- 2 Public, participation et éducation permanente : quelles pratiques sont mises en œuvre dans les organisations de jeunesse ?
- 3 Reconnaissance : critères et modalités de la Reconnaissance des organisations de jeunesse
- 4 Subventions : moyens mis en œuvre et modalités des subventions
- 5 Evaluation, contrôle et rôle des différents acteurs.

Chaque groupe sera constitué de maximum 15 personnes, dont 13 issues des OJ et 2 de l'Administration Jeunesse, et se réunira six fois au maximum. Deux des six réunions pourront être organisées dans des dispositions horaires favorables aux bénévoles : week-end ou soirée.

En assemblée, les OJ du CJC ont approuvé la proposition du Secrétaire général de soumettre au moins trois noms pour chacun des cinq groupes de travail afin d'y assurer notre présence et refléter au mieux notre diversité de projets et d'organisations. Le travail de coordination des échanges d'informations entre les participants aux groupes de travail et les membres du CJC dans le groupe de pilotage sera assuré par l'équipe du CJC.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

L'assemblée est seule compétente pour les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes et budget, l'admission ou l'exclusion de membres, l'approbation et la modification de tous règlements d'ordre intérieur, la dissolution volontaire de l'association.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Pour rappel : En matière de politique de la jeunesse, la Déclaration de Politique Communautaire a prévu la réforme du CJEF et la modification du Décret définissant la reconnaissance et la subvention des Organisations de jeunesse, dit « Décret du 20 juin 1980 ».

L'actualité en matière de politique de jeunesse est amplement commentée dans la deuxième rubrique du Correspondance.

Dorénavant c'est la CCOJ (et non plus le CJEF) qui sera consultée pour la Reconnaissance triennale des Organisations de jeunesse.

Dès avant l'installation de la CCOJ, Jean Blairon était mandaté par le cabinet de la Ministre de la jeunesse pour piloter le travail d'évaluation prospective du secteur. Il a aussi été consultant pour le même cabinet ministériel pour d'autres travaux. Son rôle consiste à garantir le bon déroulement du processus d'évaluation et la « transversalité » entre les différents groupes constitués. Pour le CJC, Jacky Quintart (Secrétaire fédéral de la FNP) et Brice Many (Secrétaire général du CJC) y siègeront.



Pour rappel, le bureau précédent du CJEF n'a pas eu de représentant du CJC : suite à la non élection de notre secrétaire général précédent, Frédéric Possemiers, notre deuxième représentant, Lahoucine Tazribine, alors responsable national des JJ/CSC, a démissionné par solidarité.

Pour rappel, le projet d'année 2005-2006 du CJC résulte de la fusion de deux projets qui étaient repris dans un plan triennal. Le premier visait à approfondir le thème du vivre ensemble, de l'identité et de l'altérité. Le deuxième était axé sur le thème de la citoyenneté active et critique dans le cadre des élections communales d'octobre prochain.

Empreintes est la nouvelle dénomination de l'organisation de jeunesse « Jeunesse et Ecologie ». Elle fait partie du réseau des Non confédérés et n'a pas de lien formel avec le parti Ecolo.

Site à visiter : www.empreintesasbl.be

L'Assemblée a ensuite passé en revue le « menu » des différents groupes qui travailleront sur des questions formulées par chacun des trois acteurs (politique, administratif et associatif) à partir des enjeux qu'ils ont identifiés. Ces questions seront travaillées selon trois axes :

- la connaissance des pratiques actuelles ;
- les pratiques à l'épreuve du décret actuel ;
- les pratiques à l'épreuve des enjeux identifiés.

Les facilitateurs devront garantir la rigueur du travail et d'expression de chacun. Ils devront par ailleurs garantir la dynamique d'évaluation qui n'est en rien une dynamique de négociation.

En assemblée, nous avons enregistré les questions importantes émergeant de l'examen du programme de travail des groupes 1 et 3, faute de temps pour faire le tour des cinq groupes prévus. Les délégué(e)s se sont engagés à les envoyer au secrétariat du CJC pour la mise en commun.

3. CJEF

Suite à quelques démissions, le bureau actuel du CJEF est incomplet. En outre, le CJC n'y est représenté que par une seule personne, le secrétaire général, Brice Many. Au vu de l'importance que garde le CJEF dans sa mission d'interpeller les différents niveaux du pouvoir et sa mission de conseil (donner des avis) en matière de jeunesse, il s'avère utile et important que notre coordination soit à nouveau représentée par deux représentants au bureau.

La prochaine assemblée générale du CJEF, le 26 avril, élira les membres du bureau pour les mandats vacants.

L'assemblée du CJC a marqué son intérêt pour la participation au bureau du CJEF. Le CJC lancera un appel à candidatures pour ce mandat.

PROJET D'ANNÉE DU CJC

Dans les tout prochains jours, le CJC aura le plaisir d'accueillir une nouvelle force vive, Mathieu Brogniet. Il travaillera notamment sur le projet annuel.

Les objectifs du projet et de la campagne qui y est liée sont :

- rendre visibles et amplifier l'action des organisations de jeunesse sur le terrain ;
- travailler la question de l'altérité et de l'identité ainsi que l'articulation entre les deux ;
- lier l'action en OJ à l'action de la campagne et à l'objet symbolique (à déterminer) ;
- découvrir d'autres actions dans d'autres OJ ;
- outiller les jeunes par rapport aux élections communales ;
- rédiger un mémorandum à l'occasion des élections communales.

PRÉSENTATION DE L'ASBL EMPREINTES

L'objet social de l'organisation est de se consacrer à la pédagogie et à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Avec l'association Arc-en-Ciel, Empreintes veut organiser au début du mois de juillet prochain un « écocamp ». L'objectif en est de former les animateurs, coordinateurs et responsables d'activités de mouvements de jeunesse, gestionnaires de maisons de jeunes, AMO, centres de vacances à « l'empreinte écologique réduite ». Celle-ci comprend différents aspects tels que l'intégration à la vie locale, la consommation, la gestion des déchets, la gestion de l'énergie, la mobilité,...

Outre l'écocamp d'une semaine en juillet, une demie journée d'information et de sensibilisation aura lieu le **samedi 13 mai** de 9h30 à 14h. au 22, rue de Bosnie à 1060 Bruxelles. Inscriptions auprès de Arc-en-Ciel au 02/675.73.11

Elle est ouverte aux intéressé(e)s du CJC et de ses OJ.

La prochaine assemblée du CJC se réunira le 1er juin 2006 au Carrefour 19.

M.P.



REPORT DE L'OUTIL SUR LES RESPONSABILITÉS DES ANIMATEURS

En janvier dernier, la loi relative aux droits des volontaires a été modifiée. L'article 5 traitant de la responsabilité civile est devenu : « Chaque organisation est civilement responsable des dommages causés par le volontaire à l'organisation et à des tiers dans l'exercice d'activités volontaires, sauf en cas de dol, de faute grave ou de faute légère présentant dans le chef du volontaire un caractère habituel plutôt qu'accidentel. ». Le morceau de phrase « de la même manière que les commettants sont tenus des dommages causés par leurs préposés » a été supprimé.

Ce changement paraissait alors purement formel, il s'agissait de ne pas être redondant.

Pourtant, cette légère modification a reposé la question de « qui est finalement responsable ? » « qui prend l'assurance ? ».

En attendant les réponses à ces questions, l'édition de l'outil a été différée.

E.M.

DIALOGUER POUR MIEUX DÉCIDER

Pour clôturer son programme « Gouvernance », la Fondation Roi Baudouin organisait le 16 mars un colloque sur la démocratie délibérative.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le modèle de démocratie délibérative a émergé au cours de ces dernières années alors que la confiance dans les institutions politiques et dans la légitimité des décisions politiques semblait affaiblie.

Cet idéal veut que le processus démocratique de prise de décisions soit le résultat d'un débat ouvert auquel tous les citoyens peuvent participer librement sur un pied d'égalité. Dans un tel débat, les citoyens recherchent ensemble les règles et les décisions politiques qui peuvent recueillir l'approbation des parties intéressées.

CARACTÉRISTIQUES DU MODELE DE DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Selon ses défenseurs, la délibération entre citoyens mène idéalement à de meilleures décisions. Celles-ci doivent être construites au travers d'un processus qui s'inscrit dans la durée. Le processus de dialogue transforme et façonne les conceptions : continuer le dialogue par delà d'opinions divergentes est une marque de respect. La conclusion finale ne signifie pas nécessairement qu'une opinion l'emporte, mais elle résulte du dialogue qui a construit une nouvelle solution. Les décisions sont davantage argumentées et correspondent mieux à nos idéaux démocratiques. Leur légitimité s'en trouve accrue.

Pour qu'elle débouche sur de meilleurs objectifs, la délibération doit remplir **trois conditions** : être honnête et libre d'influence ; être réelle et publique ; et enfin, elle doit être inclusive, c'est-à-dire n'exclure aucun intervenant, aucun argument, ni aucun thème.

LIMITES DU MODELE

Comme tout idéal, le modèle de la démocratie délibérative renferme ses limites : le modèle est élitiste dans la mesure où il exige des compétences et des qualités qui ne

Nous vous l'annonçons dans le dernier Correspondance : un nouvel outil sur les responsabilités des animateurs est prêt. Sa sortie est cependant reportée pour cause de débat politique.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour cela elle soutient notamment des projets et des citoyens, principalement financièrement. En outre elle est à l'initiative d'études d'intérêt général. Site : www.kbs-frb.be

Qu'on pense aux scandales politico économiques telle l'affaire Agusta impliquant plusieurs ministres socialistes ; à l'affaire Dutroux, ou encore à l'affaire des tueurs du Brabant wallon, qui à ce jour reste non résolue.

Vincent de Coorebyter est le Directeur général du CRISP – Centre de recherche et d'information socio-politiques ; Filip De Rynck est Professeur de sciences de gestion à l'Ecole Supérieure de Gand et Chargé de cours à l'Université d'Anvers.

Nous reproduisons la synthèse de l'intervention de Vincent de Coorebyter ci-après.

sont pas le propre de tout un chacun. Il insiste sur un consensus honnête, à construire, et fait ainsi l'impasse sur la valeur que peut avoir, dans la réalité, le conflit ou le non accord. Enfin, il accentue l'illusion d'une politique et d'un vivre ensemble sans recours au pouvoir ou aux rapports de force.

Après la présentation du modèle par le professeur Tim Heysse de la Katholieke Universiteit Brussel, Vincent de Coorebyter, se référant à la Communauté française, et Filip De Rynck, se référant à la Flandre, ont répondu à la question : « Quel cadre pour un dialogue lors des décisions publiques en Belgique? ».

Les deux orateurs ont souligné que, pour tout ce qui concerne les décisions stratégiques et globales, le recours à la démocratie délibérative ne fait pas (encore ?) partie de la culture politique en Belgique. Le pouvoir politique y recourt tout au plus au niveau local et pour des matières sectorielles.

Démocratie représentative et démocratie participative ne s'excluent pas : elles sont complémentaires et il y a tout intérêt à les associer chaque fois que cela s'avère possible. Le politique gagnera à faire appel aux compétences citoyennes, à condition qu'il en tienne compte dans ses décisions, car sinon cela reste gratuit et frustrant pour celles et ceux qui se sont impliqués.

M.P.

DIALOGUER, ET APRES ? LES NOUVELLES PROCÉDURES DE CONSULTATION EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - PAR VINCENT COOREBYTER

Il faut d'abord distinguer les procédures de consultation au sens large, qui relèvent de la démocratie participative, des procédures de démocratie directe telles que le référendum : la consultation participative consiste à débattre avec les citoyens, tout en laissant les décisions aux responsables politiques.

Les nouvelles procédures de consultation ont cependant, le plus souvent, un point commun avec le référendum : elles encouragent l'implication des simples citoyens, des individus, et non de porte-parole d'associations ou d'organisations représentatives. Ces nouvelles procédures sont donc une alternative aux mécanismes traditionnels de concertation et au système des « piliers ».

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le plus important parti francophone, le PS, n'a que tardivement encouragé ces nouvelles procédures : il reste attentif au dialogue classique avec le monde associatif, et encourage plutôt des dispositifs liant des associations à des pouvoirs publics, notamment communaux, de manière contractuelle. Plusieurs décrets récents vont dans ce sens.

Pour les mêmes raisons il n'y a pas eu de réformes de grande ampleur du côté francophone pour encourager les citoyens à devenir « co-législateurs ». On observe bien des réformes, mais d'une nature très précise : elles encouragent l'implication du citoyen-utilisateur, plusieurs décrets imposant la création d'organe d'expression ou de co-gestion des usagers dans des institutions de diverse nature qui offrent des services au public.

L'implication des citoyens dans des processus de décision à plus large échelle se développe dès lors surtout à l'échelle locale, en empruntant souvent la technique des con-

Ainsi les décrets concernant les contrats programme ; les Centres régionaux d'intégration d'immigrés en Région wallonne ; les Missions locales pour l'Emploi ; les Coordinations locales relais entre communes et associations .

Ainsi, les Conseils de participation dans les écoles ; la participation des jeunes dans la programmation des Maisons de jeunes ; la participation des usagers des bibliothèques publiques ...

seils consultatifs communaux. Elle porte généralement sur des problèmes concrets de la vie quotidienne, que l'on tente de régler en associant toutes les personnes intéressées à la discussion et à la réflexion.

Un pouvoir plus important est donné aux citoyens par la technique des budgets participatifs, qui est expérimentée dans certains Relais sociaux (Charleroi) et dans certaines villes (Mons). Ce partage des décisions au profit des citoyens reste cependant modeste.

Un phénomène marquant, du côté francophone, est la multiplication de grandes opérations de consultation, ouvertes à tous les citoyens, sur des enjeux de grande ampleur.

Ce sont des initiatives ministérielles ou gouvernementales, justifiées par un sentiment d'urgence ou de crise, liées parfois à une réforme politique ambitieuse. Elles n'ambitionnent pas, pour autant, de transformer les citoyens en législateurs : les responsables politiques ne dissimulent pas qu'ils conservent leur pouvoir de décision, et dans plusieurs cas ce sont des « plans » ou des « contrats » déjà très élaborés qui sont soumis à la discussion publique.

Certains y voient une manière, pour le monde politique, de contourner la négociation avec les organisations représentatives et les associations structurées, qui ont une capacité de négociation plus grande que des individus dispersés bénéficiant d'une moindre expertise.

Ainsi eurent lieu les Assises de l'Aide à la Jeunesse (94) ; les Assises de l'Enseignement (95) ; Culture et Citoyenneté (de 98 à 2002) ; le Contrat d'Avenir Wallonie (99) ; Contrat Economique et Emploi Bruxelles (2005) ; les Etats Généraux de la Culture (2005) et le « plan Marshall » pour la Wallonie.

Recourir à la « consultation populaire » ne bouleverse pas, dans ces cas, les règles du jeu.

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

Le colloque a lieu à Liège, au Palais des Congrès – Esplanade de l'Europe.

Renseignements et inscription : Attac Liège Tél. 04/349 19 02 - liege@attac.be

Réseau Jeunesse, rue Marcel Lecomte 25 à 5100 Wépion Tél. 081/46.81.47 reseaujeunesse@catho.be www.reseaujeunesse.catho.be

Pour préparer au mieux ces élections, la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie mène tout au long de cette année des initiatives de formation et de mise en réseau des informations autour de la campagne « Pour que vive la démocratie ».

INFOS A RELAYER

LE FINANCEMENT DES POUVOIRS LOCAUX

Le Réseau « Action contre la spéculation financière et pour la justice fiscale » organise le samedi 13 mai un colloque autour du thème du refinancement des pouvoirs locaux. A l'approche des élections communales d'octobre 2006 et dans la dynamique lancée par la Convention européenne des collectivités locales pour la promotion des services publics réunie à Liège les 22 et 23 octobre 2005, il semble en effet utile d'examiner les finances communales et de faire des propositions pour assurer des recettes récurrentes aux pouvoirs locaux dans l'intérêt de tous les citoyens.

HORIZONS POUR TES VACANCES 2006

La brochure du Réseau Jeunesse Ignatien est parue. Elle présente plein d'idées de vacances conciliant l'utile et l'agréable pour les jeunes de 6 à 35 ans. Animer des enfants au Maroc, vivre un trekking dans les Alpes à la découverte de l'Evangile, vivre une expérience de prière sur un voilier, faire un pèlerinage à Lourdes avec des personnes à mobilité réduite... et bien d'autres propositions pour l'été mais aussi pour l'année et les divers congés scolaires.

MANUEL DU VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Pour la première fois dans l'histoire de la Belgique, les résidents étrangers non européens pourront participer aux élections communales, le 8 octobre prochain. Cette avancée dans le droit résulte notamment du travail réalisé par des coordinations associatives telles que « Tous résidents, tous citoyens », campagne pilotée par la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie .

La brochure est diffusée par la CNAPD,
rue Blanche 29, 1060 Bruxelles,
Tél. 02/640 52 62

Courriel : cnapd.dg@skynet.be
- www.cnapd.be

Le « Manuel du vote des résidents étrangers », brochure de 28 pages, vise à fournir aux acteurs de première ligne des informations claires, pratiques et complètes sur le vote des étrangers, européens et non européens, aux élections communales. Elle détaille les conditions d'accès au vote pour les étrangers, ainsi que les effets de l'enregistrement de la demande d'inscription ; elle donne des conseils pratiques pour la demande d'inscription et présente les formulaires de demande d'inscription pour les Européens et les non Européens, ainsi que les formulaires de réponse des administrations communales aux personnes ayant introduit une demande.

GRATUITÉ DES MUSÉES

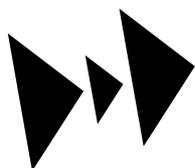
Dès ce mois de mai 2006, l'accès aux musées de la Communauté française sera gratuit tous les premiers dimanches du mois.

Les douze musées concernés sont les suivants : Musée royal de Mariemont ; Musée de la photo (Mont-sur-Marchiennes) ; Centre de la gravure et de l'image imprimée (La Louvière) ; Musée bruxellois de l'industrie et du travail - La Fonderie (Molenbeek) ; Centre de la tapisserie, des arts du tissu et des arts muséaux (Tournai) ; Musée International du masque et du carnaval (Binche) ; Espace gallo-romain (Ath) ; Préhistoire de Ramioul (Flémalle) ; Ecomusée du Centre (Bois-du-Luc) ; Musée en Piconrue (Bastogne) ; Musée en plein air du Sart Tilman (Liège) ; Musée juif de Belgique (Bruxelles).

A partir de septembre prochain tous les enfants et les étudiants jusqu'à l'âge de 21 ans bénéficieront quotidiennement de l'accès gratuit à ces musées.

A noter que les musées fédéraux (tels que le Musée royal des Beaux-Arts, le Musée des Sciences Naturelles ou encore le musée de Tervuren) ne sont pas concernés par cette mesure. Depuis quelques années déjà, l'accès y est gratuit tous les premiers mercredis après-midi du mois.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE



○ Nouvelles du CJEF

- Le bureau se renforce
- Forum Social Européen
- Le meurtre de Joe Van Holsbeek
- Avis concernant le contrat de gestion de la RTBF

○ Communiqués de presse du CJEF suite au meurtre d'un adolescent à la gare centrale

- Le CJEF réclame mobilisation et débat
- Le CJEF juge les réactions politiques inadaptées

○ CCOJ

- Le retour du plan comptable
- La CCOJ enfle les habits portés par la DOJ
- Evaluation du décret : premières avancées du groupe de pilotage
- Bienvenue, Madame, Messieurs les experts
- Expression des avis sur la note d'orientation de la Ministre
- Premier tour pour le ROI
- Reconnaissance triennale : visite pour les OJ

○ FESJO – CESSOC

- Deux mois de représentation des OJ comme employeurs

○ Le processus d'évaluation du décret OJ de 1980 est lancé

○ Pacte associatif : une réalité en 2007 ?

○ Bon à savoir

○ Revue de presse

- La réforme du décret « organisations de jeunesse »
- Non marchand : Nouvelles du front
- Ecoles de devoirs critiques envers la ministre de l'intégration sociale
- Conclusions des carrefours de l'Aide à la Jeunesse
- Débat autour du maintien ou non de la pub à la RTBF
- Communiqués de presse du CJEF à l'occasion du meurtre de Joe Van Holsbeek

14
14
14
14
14
16
16
17
17
17
17
18
18
19
19
19
20
20
20
21
21
23
24
24
25
26
27
28
29



Le bureau du CJEF peut être considéré comme le Conseil d'administration du Conseil. C'est une délégation de l'AG chargée de la gestion « quotidienne ».

Pour être élus au bureau du CJEF, il faut être membre effectif de l'AG. Ce statut est accordé sous forme d'une nomination du Ministre, procédure administrative qui demande un certain temps.

Pour la suite de cette plate-forme, les Organisations de Jeunesse seront informées directement par le CJEF.

Plus d'infos sur le site du CJC www.cjc.be et dans le prochain Correspondance.

Voir communiqués de presse du CJEF ci-après.

Le Parlement de la Communauté française a sollicité un avis du CJEF concernant le futur contrat de gestion de la RTBF. Un Groupe de travail s'est réuni pour rédiger cet avis qui a ensuite été soumis aux OJ par mail, avalisé par le Bureau et envoyé au Parlement. Documents de travail utilisés : le contrat de gestion 2001-2005 et son rapport, la présentation à la presse de la Ministre Laanan des éléments constitutifs du contrat de gestion 2006 - 2011 et les 25 nouveautés concrètes de celui-ci, la grille actuelle des programmes de la RTBF.

NOUVELLES DU CJEF

LE BUREAU DU CJEF SE RENFORCE

Le bureau du CJEF compte quatorze sièges, plus le poste de président. Cinq places n'étant plus occupées, un appel à candidatures a été lancé et cinq personnes y ont répondu : Mathieu Diku de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Julie Soudan de la COJR (Confédération des Organisations de Jeunesses Réformatrices), Claire Delobel des Jeunes CSC, Catherine Lemaître du RNC (Réseau des Non-Confédérés), Alexandre Karaman des Jeunes CDH.

Parmi ceux-ci, relevons que les Jeunes CSC et la JOC font partie du CJC, ce qui renforce nos propos. Ces candidats n'ayant pas le statut de membres effectifs de l'Assemblée Générale du CJEF, ils siégeront pour l'instant à titre d'observateurs.

PLATE-FORME VALORISATION DU TEMPS LIBRE

En novembre, un travail sur les temps libres des jeunes, principalement durant les délibérations de juin, avait été initié avec la Ligue des familles. Après quelques rebondissements, le CJEF et la Ligue restent partenaires. Une opération médiatique sera organisée en mai afin d'anticiper les demandes de la presse. Elle visera à valoriser les temps libres pour les jeunes, à promouvoir les initiatives et à éviter la stigmatisation de la période des délibérations de juin.

FORUM SOCIAL EUROPÉEN

Du 4 au 7 mai 2006, se tenait un Forum Social Européen à Athènes. Une délégation du CJEF composée notamment de James Pirnay de la JEC (Jeune et Citoyen) et Emilie Many du CJC étaient présents.

Cette délégation avait comme mission de porter la parole de l'associatif jeune, de s'informer sur l'évolution des mouvements sociaux en Europe, de faire connaître les OJ belges (via la distribution d'une présentation papier accompagnée d'un CD-Rom) et de nouer des contacts.

LE MEURTRE DE JOE VAN HOOLSBEEK

Suite au meurtre de ce jeune et à l'engouement médiatique, politique et citoyen qui a suivi, le CJEF a proposé une parole jeune et alternative :

Pour le CJEF, ce drame ne peut pas servir de prétexte à des mesures excessivement sécuritaires. Il est important de réagir dans un débat plus large et de rappeler la place et le rôle des Organisations de Jeunesse dans la société.

AVIS DU CONSEIL DE LA JEUNESSE (CJEF) DU 18 AVRIL 2006 SUR LE CONTRAT DE GESTION DE LA RTBF 2006-2011

Nous insistons pour que la RTBF soit attentive à ses missions premières de service public. Avis et recommandations :

1. La RTBF doit être accessible et être un partenaire privilégié du secteur culturel

Il nous paraît évident que l'ensemble des canaux de diffusion de la RTBF doit être accessible à l'entièreté des habitants de la Communauté française. Pourtant, dans certaines régions, il est toujours difficile, voire impossible, de capter toute émission radio et/ou audiovisuelle.



2. L'objectif de la RTBF est triple : l'information, la culture, le divertissement.

Le CJEF encourage les trois objectifs de programmation quant à l'information, de la culture et le divertissement. Ceux-ci doivent être envisagés de manière globale et proportionnelle. Le divertissement simple ne doit, en aucun cas, être majoritaire dans la grille de programmation. Les trois objectifs de la RTBF sont légitimes et ambitieux. La qualité doit être le critère premier de toute diffusion, aussi bien dans l'information, la culture que le divertissement.

3. En information : la RTBF doit être pluraliste et susciter la réflexion

En télévision, le CJEF a le sentiment que la RTBF ne joue plus ce rôle. Le JT ainsi que la plupart des émissions d'information manquent de perspective critique.

Prévoir, dans le contrat de gestion, de programmer une émission hebdomadaire d'investigation est positif, certes, mais nous semble insuffisant.

Nous souhaitons que la politique globale d'information, pour l'ensemble des émissions, soit pluraliste et suscite la réflexion.

4. Culture : la RTBF doit être un partenaire et un soutien du secteur culturel

Sans être défavorable à l'idée de chaînes plus généralistes ou plus thématiques, il nous semble nécessaire de retrouver des émissions culturelles (au sens large du terme) sur l'ensemble des canaux.

Enfin, la RTBF se positionne comme partenaire et soutien de la culture. Voici une position qui sied à la jeunesse et nous saluons les décisions prises en ce sens. Plus particulièrement, nous souhaitons vraiment que l'on mette en avant et soutienne le savoir faire belge et francophone, dans sa spécificité.

Par ailleurs, la présentation de la Ministre Laanan souligne également que la RTBF doit être une fenêtre pour la communauté, un vecteur stimulant la démocratie et les liens sociaux, ainsi qu'un dialogue permanent avec les citoyens. Nous soutenons ces positions.

Miser sur des émissions suivant les principes de l'éducation permanente nous semble le meilleur moyen pour y parvenir. La RTBF doit valoriser les talents et compétences de la Communauté française, sans volonté de les « mouler » aux critères « commerciaux ». Dans cet esprit, de nombreux acteurs associatifs ou de l'enseignement pourraient être partenaires de la RTBF.

5. La RTBF s'adresse à tout le public et à tous les publics

S'adresser à tous et à chacun en vue d'informer, de divertir et de donner accès à la culture est une mission ambitieuse que le CJEF soutient pleinement. Dans le versant « publics spécifiques », nous centrons notre attention sur la Jeunesse.

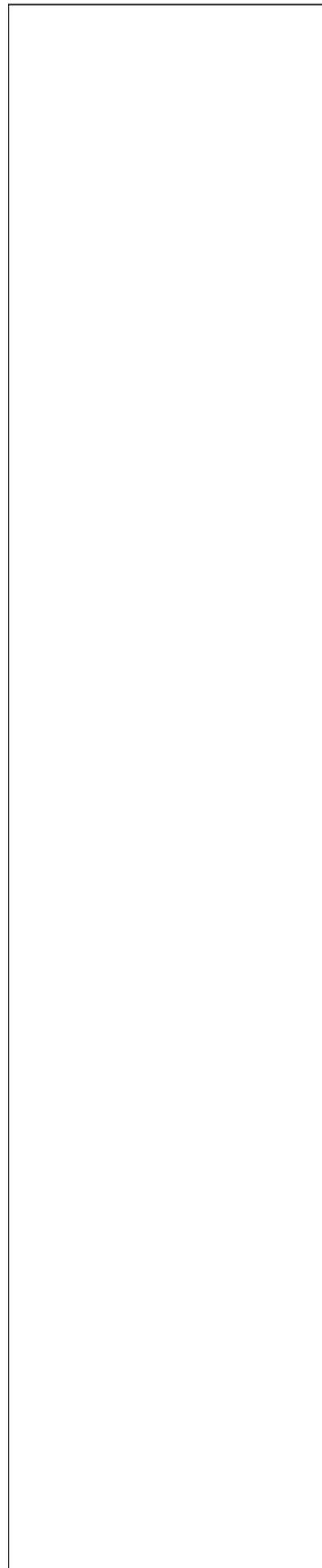
6. Le versant Jeunesse

Le CJEF souhaite que la RTBF accorde une attention particulière au public « Jeunes » au sens large. Il nous semble que, actuellement, le public cible concerné par la programmation jeunesse de la RTBF se limite au secteur de l'enfance. Une politique globale et cohérente doit être menée pour la Jeunesse, et ce, toutes chaînes confondues !

Il importe que toutes les tranches d'âges soient considérées et bénéficient de programmations spécifiques (le secteur Jeunesse ne se limitant pas à l'enfance). De façon générale, nous sommes satisfaits de la pluralité des émissions à destination des enfants. Celles-ci n'étant pas cloisonnées au seul divertissement mais offrant aussi des émissions d'information telles que « Les Niouzz ». Nous sollicitons une politique « Jeunes » répondant à l'ensemble des missions de la RTBF, une offre « Jeunes » qui soit également vecteur d'informations, de culture et de débats dans une forme adaptée.

7. La publicité

La question de l'espace réservé à la publicité dans la programmation de la RTBF est considérable. Les mesures limitant la durée des émissions commerciales telles que définies dans le précédent contrat de gestion doivent être, au minimum, maintenues



Commentaires du CJC :

Cet avis replace bien les missions de la RTBF au centre du débat. La RTBF doit informer, divertir et donner accès à la culture. Elle doit proposer des émissions pluralistes, interpellantes et qui suscitent la réflexion. Elle doit diffuser des programmes de qualité. Pour l'instant, ce service public ne remplit pas véritablement ses rôles.

Sous prétexte qu'il faut réaliser de l'audience, les chaînes publiques « rognent » sur une programmation critique, et tombent dans le versant sensationnel, y compris pour les émissions d'information. Il suffit de comparer les programmes télévisés de la chaîne publique et de la chaîne privée pour se rendre compte de leur similitude.

La RTBF doit se différencier des chaînes privées et retrouver sa véritable position de service public qui utilise le savoir-faire belge et propose des émissions instructives, divertissantes, amusantes, intéressantes, sérieuses, mais « non-abrutissantes ». Elle doit remplir ce rôle vis-à-vis de toutes les tranches d'âge.

Dans son versant « Jeunesse », la RTBF semble considérer les jeunes uniquement comme public d'émissions musicales ou consommateurs de séries. Une grille « Jeunesse » doit être élaborée pour que la RTBF soit informative et suscitant la réflexion de manière dynamique et attrayante, pour toutes les tranches d'âge.

et respectées. Principalement autour des émissions pour les plus jeunes, le CJEF tient à marquer l'importance de l'interdiction de diffusion d'écrans publicitaires et de parrainage durant, au moins, une période de cinq minutes qui précède et qui suit une émission spécifiquement destinée aux enfants.

8. Suivi du contrat de gestion

Le suivi régulier du contrat de gestion de la RTBF nous paraît être une condition indispensable à son application effective.

Nous nous réjouissons que celui-ci figure dans les propositions de la Ministre Laanan, même si nous considérons que le Parlement de la Communauté ou le CSA sont mieux à même d'évaluer le respect du contrat de gestion que le Gouvernement de la Communauté française, à la fois juge et partie.

De même, ce suivi ne peut être uniquement quantitatif mais doit mesurer de façon qualitative la réalisation du contrat. Les grilles de programmation doivent être envisagées dans leur globalité. Les émissions proposées doivent être analysées individuellement. Le suivi ne peut se faire que dans une perspective générale et particulière.

Le CJEF soutient la RTBF dans ses objectifs et missions et souhaite qu'elle soit véritablement une vitrine et un outil de base de la Communauté française, que chaque citoyen puisse s'y retrouver et s'y nourrir.

La RTBF ne doit en aucun cas entrer en concurrence avec les chaînes commerciales. Elle n'en a ni la fonction, ni les moyens.

Notre service public doit proposer, grâce à l'ensemble de ses chaînes et canaux de diffusion, une programmation qui renforce les valeurs sociales et démocratiques du public, qui l'informe sur l'ensemble des sujets de société et qui fait connaître les talents francophones.

Et ce, pour toutes les catégories de population et tous les âges dans des proportions équivalentes. Nous souhaitons que la jeunesse soit envisagée comme objectif transversal principal dans la programmation de notre radiotélévision de service public de la Communauté française de Belgique.

Le CJEF est prêt à s'investir directement pour contribuer à la qualité de ce service public. Dans cette optique, il sollicite l'octroi d'un siège au sein du Conseil d'administration de la RTBF ainsi qu'une participation au suivi du contrat de gestion 2006-2011.

E.M.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU CJEF SUITE AU MEURTRE D'UN ADOLESCENT A LA GARE CENTRALE

LE CJEF RÉCLAME MOBILISATION ET DÉBAT

BRUXELLES 20/04 (BELGA) = Le CJEF, organe officiel représentant les organisations de jeunesse de la Communauté française, a réclamé jeudi la mobilisation de tous pour lutter contre la violence et appelé à un débat public dans la tolérance, en réaction au meurtre d'un adolescent de 17 ans, Joe Van Holsbeeck, tué le 12 avril dernier à la Gare centrale à Bruxelles.

Le Conseil de la jeunesse d'expression française (CJEF) se félicite de «la volonté des jeunes d'adresser un message de tolérance et de liberté dans un contexte où le désarroi et l'incompréhension constituent un terrain propice au repli et à l'exclusion».

Il perçoit également «la grande maturité du message exprimé qui place les libertés et les droits humains au-dessus de toute autre considération».

Le CJEF s'oppose aussi à toute instrumentalisation de ce meurtre «par les adeptes de la solution sécuritaire dans le but d'accréditer leurs options politiques».

«Si les circonstances tragiques du meurtre de Joe doivent nous interpeller et sans doute servir de base à une réflexion sur des questions de sociétés, il importe que cette réflexion soit la plus large possible et prenne notamment en compte des éléments essentiels comme la nécessaire autonomie des jeunes, le respect de l'autre et le refus de la stigmatisation d'une catégorie donnée», indique Carlos Crespo, président du CJEF, dans un communiqué.

Le CJEF demande l'ouverture d'un débat public sur les attentes et les craintes de la jeunesse dans notre société. «Il est crucial d'identifier les raisons profondes qui font qu'un jeune tue un autre jeune pour assouvir un désir de propriété», ajoute Carlos Crespo. Joe Van Holsbeek, qui appartenait à la 75e unité des scouts marins, a été inhumé jeudi dans le cimetière de Haren./COM BPE (MVM)

MEURTRE DE JOE: LE CJEF JUGE LES RÉACTIONS POLITIQUES INADAPTÉES

BRUXELLES 25/04 (BELGA) = Le Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF) juge inadaptées les réponses données par les politiques après la marche de dimanche à la mémoire de Joe Van Holsbeek. L'attente de la population était de voir le monde politique proposer des solutions visant à éviter que de pareils faits se reproduisent, affirme le CJEF qui dit constater que les premières réactions des décideurs sont décevantes. En effet, le gouvernement fédéral a proposé un conclave sur la sécurité. L'idée la plus fréquemment évoquée semble être de renforcer la répression envers les jeunes délinquants. Outre le fait que cette optique est trop unilatérale et peu nuancée, le signal envoyé par le politique est négatif, dit le Conseil. A quelques mois des communales, la campagne électorale semble lancée sur le terrain de l'insécurité. Or, des expériences récentes ont prouvé que ce genre de dynamique favorise les partis d'extrême droite, dit-il encore. Pour le CJEF, il importe de trouver des solutions positives pour favoriser la convivialité dans les rues et améliorer les conditions de vie des jeunes. La solution aux problèmes de délinquance juvénile réside davantage dans le renforcement du lien social et la mise en place des conditions nécessaires à l'épanouissement et à l'émancipation des jeunes, souligne le CJEF. Le sentiment d'insécurité est alimenté en partie par une «insécurité sociale» à laquelle certains jeunes sont quotidiennement confrontés et qui conditionne leur rapport à la société. Et au vu des circonstances du meurtre, il semble que c'est davantage le manque de solidarité que le manque de sécurité qui a donné au décès de Joe son caractère incompréhensible, estime le Conseil. Il considère que le politique doit envisager l'amélioration de la qualité de vie des jeunes et, plus largement, le renforcement de la solidarité au sein de la société. La «tolérance zéro» n'amènera jamais un «risque zéro», dès lors il est indispensable de s'attaquer aux racines du mal, dit le CJEF, qui demande aux décideurs de mettre les acteurs de terrain autour de la table pour lancer une réflexion prospective sur les attentes des jeunes et les manières de les rencontrer. Cela constituerait une véritable réponse à l'attente des 80.000 manifestants qui ont battu le pavé dimanche dernier, conclut le Conseil, qui annonce la tenue de son Assemblée Générale ce mercredi pour prendre position et décider des actions nécessaires «afin de sensibiliser aux véritables enjeux de ce débat et aux véritables réponses à apporter aux questions que posent ces réactions politiques»./MMA/JLS (CHN)

CCOJ

LE RETOUR DU PLAN COMPTABLE

Il était apparu il y a quelques mois en Bureau du CJEF, et il est de retour : le plan comptable harmonisé des opérateurs culturels. Il s'agit d'un projet de la Communauté

La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse - CCOJ - a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.



Roland De Bodt travaille pour l'Observatoire des Politiques culturelles, service de l'administration de la Culture chargé de missions d'analyse et de contrôle des politiques culturelles.

Française : voir les associations des différents secteurs de la culture utiliser un plan comptable identique.

Un plan comptable est un outil obligatoire pour une association. Toutefois, ceux-ci peuvent différer d'une association à l'autre. Les données comptables qui s'y trouvent peuvent être comparées si les plans comptables sont identiques. C'est beaucoup plus difficile lorsque les plans comptables sont différents. L'objectif est de permettre à la Communauté Française de pouvoir disposer d'informations globales et chiffrées sur l'activité des secteurs et des Organisations de Jeunesse. Cela signifie aussi que la Communauté Française aura une visibilité et une possibilité de contrôle plus importante grâce à cela. Enfin, la loi sur les asbl impose des obligations comptables qui apportent déjà plus de transparence concernant les comptes des associations.

Monsieur Roland De Bodt est venu présenter ce projet et ses limites à la CCOJ. Il a précisé que, selon lui, ce type de travail ne concernait les OJ que de loin. En effet, notre décret ne cible pas des missions très précises et les pratiques des OJ sont en conséquence très riches et variées. Construire un plan comptable qui rende compte de cette diversité est presque impossible.

Toutefois, ce projet pose des questions très pertinentes pour l'avenir des Organisations de Jeunesse et la CCOJ a souhaité les relever en faisant un lien avec le travail d'évaluation du décret de 80 :

- Le passage en année civile : les OJ sont subventionnées sur base des années culturelles qui commencent le 1er juillet et se terminent le 30 juin. Si, à terme, elles sont subventionnées sur base des années civiles, il convient d'organiser cette transition pour que les Organisations ne soient pas laissées 6 mois sans subsides ;
- Les moyens donnés aux Organisations pour répondre aux normes : la loi sur les asbl puis ce projet de plan comptable indiquent une volonté des pouvoirs publics d'exiger plus des associations sur le plan administratif. Cette augmentation des exigences doit s'accompagner d'une augmentation des moyens accordés sans quoi, il devient difficile de faire tout le travail demandé ;
- Les liens avec les exigences de la Région Wallonne, de la Région Bruxelloise et plus globalement de tous les autres niveaux de pouvoir : il importe de chercher de la cohérence entre les exigences pour ne pas obliger les associations de faire le même travail plusieurs fois et de manière différente en fonction de la façon dont il faut présenter les choses aux autorités de contrôle.

La CCOJ a décidé de communiquer tout cela à la Ministre de la Jeunesse et lui a envoyé un courrier en ce sens dans la foulée de sa réunion.

La DOJ, Défense des Organisations de Jeunesse, était une instance émanant du Bureau du CJEF. Elle traitait les matières liées à la reconnaissance et au subventionnement des OJ. C'est ainsi que ses travaux portaient notamment sur la gestion des subventions extraordinaires et des subventions Quartier libre.

LA CCOJ ENFILE LES HABITS PORTÉS PAR LA DOJ

Aujourd'hui, la CCOJ est appelée à reprendre les compétences de la DOJ. L'organisation de la gestion de ces deux subventions a donc fait l'objet d'une information par la représentante du Service Jeunesse de l'Administration de la Culture. Elle a présenté les règles du jeu : l'organisation des subsides et le travail de la DOJ par le passé sur les dossiers de demandes.

Les personnes qui étaient mandatées au sein de la DOJ pour faire ce travail sont aujourd'hui toutes membres de la CCOJ. Elles ont été reconduites dans leur mandat au nom de la CCOJ. Nous avons pu constater également l'absence de tout représentant du CJC au sein de la DOJ, Jacky des Patros s'est proposé pour participer à ce travail, il a été mandaté et a rejoint les quatre autres personnes qui se chargent de l'analyse des dossiers de la remise d'un avis.

EVALUATION DU DÉCRET : PREMIERES AVANCÉES DU GROUPE DE PILOTAGE

En CCOJ, le travail de définition des enjeux à aborder dans le cadre de l'évaluation du décret a été présenté. Les trois acteurs de l'évaluation ont défini leurs enjeux. Ces trois



acteurs sont l'acteur politique, soit la Ministre de la Jeunesse, l'acteur administratif, soit les services de la Jeunesse et de l'Inspection de la Division Générale de l'Administration de la Culture, et enfin l'acteur associatif, soit la CCOJ. Nous noterons que ces enjeux doivent être formulés sous la forme de question. Ce jour-là, seuls les enjeux de la CCOJ étaient formulés comme tels et un mois plus tard, nous constatons que le travail n'est pas encore fait pour les deux autres acteurs. Auraient-ils du mal à mettre leurs réponses en question ?

BIENVENUE, MADAME, MESSIEURS LES EXPERTS

La Ministre de la Jeunesse a nommé les trois experts proposés par la CCOJ. Pour rappel, ces trois experts sont :

Christel Tecchiato, juriste et avocate, mandatée par le cabinet de la Ministre pour apporter son expertise à la réécriture de l'arrêté formation du décret sur les centres de vacances et ancienne présidente de Jeunesse et Santé ;

Christian De Vos, éducateur et directeur d'un AMO, vice-président du Conseil Consultatif de l'aide à la jeunesse ;

Michel Verstraeten, docteur en sciences de gestion, spécialiste des questions de management et de gestion des ressources humaines et ancien membre actif au sein de pas moins cinq OJ par le passé, dont les GCB ou l'Université de Paix.

EXPRESSION DES AVIS SUR LA NOTE D'ORIENTATION DE LA MINISTRE

La note d'orientation de la Ministre de la Jeunesse a été présentée à la CCOJ. Elle a fait l'objet de questions de compréhension mais jamais la CCOJ n'avait exprimé d'avis sur son contenu. A la demande de certains membres, le président a proposé d'ouvrir un espace d'expression sans débat. Quatre Organisations de Jeunesse ont souhaité s'exprimer : le RNC, la COJ, les Scouts et le CJC.

On peut distinguer l'intervention de la COJ des trois autres car son président, Geoffroy Carly, ne s'est pas exprimé sur le fond et a dit sa confiance dans le processus d'évaluation. Stéphane Boulanger a exprimé les motivations des Scouts à intégrer le processus d'évaluation et a affirmé leur souhait de voir l'évaluation être une vraie évaluation qui apporte l'apaisement entre les Organisations du secteur. Ils attendent également que les politiques apportent au moins les moyens nécessaires à la pleine application du décret de 80. Le RNC a souligné, par sa représentante Catherine Le maître, la nécessité de prendre en compte des objectifs de solidarité et d'engagement, a développé un certain nombre de remarques sur les conditions matérielles d'action pour les OJ. Ils ont également souligné la volonté de la Ministre de modifier le principe de subsidiarité (le politique aurait prise demain sur les objectifs et actions des OJ) et ont exprimé leurs réserves sur une série de mesures techniques envisagées. Enfin, ils ont demandé que les OJ participent de la réforme de l'administration comme celle-ci participe de la réforme du secteur OJ.

Le CJC pour sa part a particulièrement insisté, via Brice, sur la nécessité de prendre en compte l'engagement des jeunes et de continuer à rendre les jeunes acteurs de changement dans la société. La notion d'émancipation nous paraît légère au vu de cet objectif. Nous voulons que les OJ continuent de créer des liens sociaux forts et solitaires et trouvons que la note d'orientation de la Ministre manque d'ambition sur ce plan-là. Il nous semble aussi bizarre de vouloir diminuer la fourchette d'âge à laquelle s'adressent les OJ alors que l'âge de la jeunesse s'étale de plus en plus dans le temps.

PREMIER ROUND POUR LE ROI

Jeune, fraîche et pimpante, la CCOJ doit se donner ses règles de fonctionnement et rédiger son Règlement d'Ordre Intérieur. Un groupe de travail O6. Ce groupe de travail était composé de Géraldine Godart (FNPF) Bernard Faauville (Les Auberges de Jeunesse), Cédric Hellemans (Réso-J), Sophie De Kuyssche (ICC) et Alain Maron (CIDJ et président de la CCOJ) a préparé un premier projet. Celui-ci a été discuté, une première

RNC : Réseau des Non-Confédérés,
COJ : La Confédération des
Organisations de Jeunesse, les
Scouts-Fédération Catholique Les
Scouts Baden-Powell de Belgique
et le CJC : Conseil de la Jeunesse
Catholique.





Les services de l'administration et de l'inspection ont traité les dossiers de demande de reconnaissance triennale des OJ. Ce travail doit permettre à la Ministre de décider si elle reconnaît ou non, les OJ qui en font la demande. Cette reconnaissance est obtenue pour une durée de trois ans et conditionne l'accès aux subsides. Après l'avis de ces deux services, la CCOJ doit également remettre son avis. Ensuite, la Ministre décide.

RECONNAISSANCE TRIENNALE : VISITE POUR LES OJ

Un nombre important d'OJ a fait l'objet d'un avis favorable des services de l'administration et de l'inspection de la jeunesse. Pour celles-là, la CCOJ s'est ralliée aux avis favorables. A la Ministre de prendre sa décision qui, semble-t-il, ne pourrait être autre qu'une reconnaissance. Certaines OJ ont fait l'objet d'un avis favorable avec demande de mise en conformité dans un certain délai. Pour ces OJ, deux catégories ont été établies. Dans la première, la CCOJ a rangé celles qui doivent accomplir des formalités administratives qui pourront être attestées par un document. Celles-ci ne seront pas rencontrées. Les autres seront rencontrées par un membre de la CCOJ qui se rendra au siège de l'OJ, lira leur dossier et fera un rapport de la situation à la CCOJ avant que celle-ci ne remette son avis. Tous les avis seront remis à la Ministre, au plus tard, après le 15 juin, date de la dernière réunion de la CCOJ pour cette année culturelle.

B.M.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESJO organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs du Secteur Social) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

FESJO - CESSOC

DEUX MOIS DE REPRÉSENTATION DES OJ COMME EMPLOYEURS

Ces deux mois ont été à la fois calmes et pleins d'intensité. Le 10 mars, une Convention Collective de Travail était signée qui portait les barèmes des travailleurs à 83 % dans le secteur. Depuis, les OJ ont surtout travaillé à mettre en œuvre cette CCT puisque celle-ci met en place une prime d'harmonisation versée à tous les travailleurs pour relever leur salaire jusqu'à ce barème de 83 %.

Aujourd'hui, les apports de la Communauté Française sous forme de subsides à l'emploi permettent de payer au minimum les travailleurs à 83 %.

Revenons sur certaines « victoires » obtenues dans les négociations. La Fesjo, au sein de laquelle le CJC est très actif, peut être satisfaite car le Gouvernement de la Communauté Française et les autres partenaires ont accepté de trouver une première solution à certains problèmes liés au financement des coûts liés à l'ancienneté des travailleurs. De plus, les subsides ont été calculés et versés pour chaque travailleur ce qui permet d'éviter le renforcement des difficultés liées à la non application du décret de 80 qui reconnaît les OJ. Bien sûr, il importe également de dire que toute cette dynamique de négociation est lourde et lente. Elle débouche sur des décisions qui s'appliquent avec retard et sont très, très compliquées pour les employeurs, c'est-à-dire les OJ.

Ce round de négociation marque un tournant. En effet, il met fin aux accords qui portaient sur la période 2000-2005. Aujourd'hui, employeurs du non marchand, syndicats et Gouvernement travaillent sur un nouvel accord qui porterait sur les années 2006-2009. Le Gouvernement a prévu un budget de 30 millions d'euros pour permettre de continuer à revaloriser les salaires et les conduire vers les 100 %. Pour les employeurs, il faut 50 millions d'euros pour atteindre l'objectif des 100 %. Tous les partenaires dans

83 % de quoi ? Lorsque l'on parle des barèmes salariaux, on les compare toujours à la grille barémique du secteur socio-culturel en Région Wallonne. Cette grille de référence est l'objectif à atteindre, l'application de cette grille à 100 %.



la négociation sont d'accord pour dire que ces 30 millions sont insuffisants pour arriver au 100 %. L'objectif sera donc difficile à atteindre en 2009 sauf si le Gouvernement fait un gros effort. De façon réaliste, nous nous attendons à reprendre les négociations pour une période relativement longue. Au niveau des Organisations de Jeunesse, nous restons attentifs à la prise en compte des réalités financières très étroites que nous connaissons.

B.M.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU DÉCRET OJ DE 80 EST LANCÉ

Ce jeudi 20 avril, le processus d'évaluation du décret de 80 a été entamé par une séance « inter - panels ». Le but de cette première réunion était de re-contextualiser le processus, en présenter le déroulement et exposer la méthode. Les dates de réunions par panel ont également été fixées. Pour rappel, l'évaluation de ce décret porte sur les enjeux identifiés comme importants par les acteurs politique, administratifs et associatifs. Elle a pour objectif la modification du décret actuel et l'adoption d'un nouveau décret au 31 janvier 2007.

D'ici novembre 2006, 5 panels thématiques sont organisés:

1. Finalités et objectifs des organisations de jeunesse : valeurs, définitions, objectifs généraux et rapports entre l'associatif et les pouvoirs publics
2. Public, participation et Education permanente : quelles pratiques sont mises en œuvre dans les organisations de jeunesse
3. Reconnaissance : critères et modalités de la Reconnaissance des organisations de jeunesse
4. Subventions : moyens mis en œuvre et modalités des subventions
5. Evaluation et contrôle et rôle des différents acteurs (Conseil d'avis et Administration).

Les cinq groupes de travail ont pour but de confronter trois points de vue : ce qui existe et se pratique dans les OJ, ce qui se fait au regard du décret et les options proposées par la Ministre de la Jeunesse au travers de sa « note d'orientation » pour la réforme du décret. Les panels sont donc bien des lieux d'évaluation et non de négociation.

Chaque groupe de travail est constitué de maximum 15 personnes (dont 13 issues des OJ et 2 de l'Administration Jeunesse) et se réunira 6 fois au maximum. Nous pouvons estimer que la composition des panels est relativement équilibrée. En effet, en ce qui concerne les OJ du CJC, 4 d'entre elles sont présentes dans chacun des panels. Ceci permet de bien refléter la diversité d'action des OJ du CJC.

Un groupe de pilotage a été constitué pour garantir que le processus d'évaluation se déroule bien tel que prévu et pour apporter la transversalité nécessaire entre les groupes de travail.

La première réunion inter-panels a toutefois mis en évidence le flou de la méthodologie du processus de consultation. Il faudra cependant pouvoir passer outre cet inconvénient. Les panels sont des lieux où le CJC et ses OJ sont très bien représentés. La volonté du CJC est donc d'alimenter un maximum les débats sans se focaliser sur les problèmes d'organisation du processus.

M.B.

La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Lire aussi :
Correspondance 93, pp. 20-21 ;
Correspondance 94, pp. 12-13.

Participeront à l'évaluation :
le cabinet de la Ministre de la jeunesse (l'acteur politique) ; le Service Jeunesse et le Service de l'Inspection (l'acteur administratif) ; les organisations de jeunesse et la CCOJ (l'acteur associatif).
Y participeront également les facilitateurs, à savoir : l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ; l'Observatoire des Politiques Culturelles ; l'agence Alter et les facultés universitaires Saint-Louis avec en particulier le sociologue Abraham Franssen.

Le projet du Pacte associatif entre dans la phase de consultation des acteurs. Après l'adoption du Livre vert par les politiques, c'est au tour des associations de s'exprimer sur le sujet. Quel pacte et pour qui ? Né il y a 10 ans, l'aboutissement du projet est prévu pour 2007.

Le Comité de pilotage du projet du Pacte associatif est constitué des représentants de neuf ministres. Il s'agit des Ministres-Présidents de la Communauté française, de la Région wallonne et du Collège de la Cocof et des Ministres Laanan et Fonck pour la Communauté française, Vienne et Simonet pour la Région wallonne, Picqué et Huytebroeck pour la Cocof.

Dans le cadre du Pacte associatif, le CJC défend :

- *la généralisation des mécanismes d'avance et de préfinancement pour absorber les retards de versement des subsides (notamment européens) et l'impact de ces retards sur la trésorerie des associations*
- *la reconnaissance et le financement adéquats pour les formations « de base » qui concernent chaque année des milliers d'animateurs et de bénévoles*
- *le contrôle de l'utilisation des subsides par les pouvoirs subsidants mais sans tomber dans l'instrumentalisation et la contractualisation des relations liées aux contrats-programmes entre Etat et associations*
- *l'application de l'article 7 du décret de 1980 : la subsidiarité de trois permanents au lieu d'un comme c'est le cas actuellement*
- *un mode de subventionnement des OJ qui prenne mieux en compte la représentativité géographique et le volume d'activités de chaque association et qui reconnaisse les structures régionales*
- *une amélioration de la circulation de l'information : aide à la presse, tarifs postaux préférentiels, amélioration de la communication entre le pouvoir politique et les citoyens.*

LE PACTE ASSOCIATIF : UNE RÉALITÉ POUR 2007 ?

La société civile, qui repose sur la vie associative et le volontariat, occupe aujourd'hui une place importante, voire capitale, dans notre société. Les politiques ont aussi fait ce constat d'une activité associative foisonnante, riche et diversifiée. Ils ont alors suggéré de « repenser les rapports entre les mouvements associatifs et les autorités publiques ». Par l'adoption d'un Pacte associatif, ils souhaitent aboutir à un partenariat structuré avec le monde associatif.

Initié en 1997 par le PSC, ce projet de Pacte associatif a mis 5 ans avant d'être véritablement accepté dans le programme du Gouvernement à la suite du « new deal » proposé par Rudy Demotte (PS) en 2002. Le Pacte associatif a pour objectifs initiaux un renforcement de la démocratie par une participation citoyenne organisée, un « affinage » des critères de reconnaissance et la stabilisation du financement des associations reconnues. Le projet va bientôt souffler son 10^{ème} anniversaire et il n'est toujours pas concrétisé.

Le processus du Pacte associatif a toutefois franchi une étape importante ce 27 mars. Les gouvernements de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Cocof ont adopté le Livre vert. Celui-ci propose en 104 points une synthèse des réflexions conduites par la société civile et le monde politique francophone belge sur l'idée du Pacte associatif. Il s'agit en somme d'un état de la question qui offre un éventail de constats, d'idées, de propositions dans le but de lancer la consultation et le débat sur ce thème.

Cette étape franchie, le Comité de pilotage du projet lance à présent le processus de consultation des différents acteurs du secteur. Celui-ci sera décliné en deux phases. La première verra les trois exécutifs consulter au moyen d'un questionnaire écrit les Conseils économiques et sociaux, les 48 Conseils consultatifs ainsi que les partenaires sociaux et 27 acteurs associatifs « illustratifs » et diversifiés. Les questions porteront notamment sur l'opportunité d'un Pacte, sa nature, ses principes directeurs, son champ d'application, ses modalités d'adhésion, son suivi et, de manière plus générale, la représentation structurelle du monde associatif. Ensuite, une rencontre sera organisée à Bruxelles le 10 juillet afin de permettre à chacun des acteurs d'exprimer publiquement sa position. L'objectif de cette première phase est de rédiger un projet de Pacte – qui devrait être approuvé par les pouvoirs exécutifs à la fin 2006.

Dans un second temps, il est prévu de procéder à une consultation beaucoup plus large en allant à la rencontre des associations, petites et grandes, en tenant compte de la diversité foisonnante de l'ensemble du monde associatif. Le texte qui débouchera de cette consultation sera alors soumis au parlement des trois entités concernées. C'est donc dans le courant de 2007 que le Pacte final devrait être conclu.

En d'autres termes, tout reste à faire ! La complexité et la lenteur du processus pourraient même amener les plus pessimistes à douter de la réelle volonté politique d'avancer dans ce dossier. Et si tel n'était pas le cas, il faut encore rester vigilant sur son évolution car certaines choses restent à définir, tel que le processus de décision et d'écriture du texte final. Qui prendra part à la négociation finale du Pacte ? Le processus de consultation permettra-t-il de prendre réellement en compte les avis des associations pour l'élaboration du projet définitif ? Et compte tenu de la difficulté de rassembler une telle diversité associative, attention à ne pas tomber dans le cliché de l'énonciation simple des grands principes humanistes, en dehors de toute correspondance avec le terrain. Il faudra veiller à définir qui sera véritablement inclus dans ce pacte. Quels signataires pour quels droits et devoirs ? Il faut, autant que possible, un pacte concret et opérationnel.

BON A SAVOIR

L'ACCUEIL D'UN ENFANT SOURD DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS (RÉ)CRÉATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES

Actif depuis plus de 25 ans dans les loisirs adaptés aux enfants et jeunes sourds et malentendants, le Collectif Recherche et Expression (CREE) se veut un lieu d'échange et de rencontre pour eux. Soucieux d'encourager les initiatives qui proposent à l'enfant sourd ou malentendant un lieu où il se sent accueilli avec une réelle volonté de communication, le CREE a édité une brochure qui propose quelques pistes aux associations qui s'apprêtent à accueillir des enfants sourds.

Adresse de contact :
rue de Monceau-Fontaine 42/16,
à 6031 Monceau-sur-Sambre,
Tél. 071/50 35 30,
Courriel : cree.charleroi@skynet.be
Site : www.cre easbl.be



Après la préparation d'une note d'orientation générale et sa présentation à la Commission consultative des organisations de jeunesse (CCOJ), le processus de réforme du décret organisations de jeunesse initié par la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, Fadila Laanan¹ entame une troisième étape, celle de l'évaluation. Cette évaluation portera sur trois points, intimement liés : la connaissance de l'existant (quelles sont les pratiques des OJ et les autres formes d'implication des jeunes?), mais aussi les pratiques à l'épreuve du décret actuel et les pratiques à l'épreuve de la note d'orientation générale déposée par la ministre.

Ce processus d'évaluation se poursuivra jusqu'en novembre 2006. Il doit permettre de dégager des propositions concrètes à valider par les différentes parties prenantes au processus. Elles devraient servir à rédiger le projet de décret. Des panels mixtes (CCOJ, administration et inspection) devraient être constitués d'ici à la fin du mois d'avril afin de mettre en lumière les points de divergence et de se mettre d'accord sur des propositions communes. Ces groupes aborderont cinq thèmes qui traduisent les différents enjeux en présence. Le premier panel traitera des valeurs, des définitions, des objectifs généraux, des articulations avec les autres secteurs et du rapport de l'associatif avec les pouvoirs publics. Le deuxième portera sur le(s) public(s) et sur les pratiques mises en œuvre au sein des OJ. Le troisième panel débattira des critères et des modalités de reconnaissance; le quatrième réfléchira aux moyens mis en œuvre et aux modalités de subventionnement. Le cinquième enfin s'axera sur l'évaluation, le contrôle et le rôle des différents acteurs.

Une priorité, cinq objectifs

Ces cinq axes sont à mettre en perspective avec la note d'orientation de la ministre, dans laquelle elle a d'emblée annoncé sa priorité. « À la différence d'autres politiques à l'égard des jeunes, écrit-elle, l'objectif primordial de la politique culturelle que je veux mener c'est l'émancipation individuelle et collective. Favoriser l'émancipation des jeunes c'est d'abord leur donner une place dans la société et le droit à la parole. Aujourd'hui, ce droit et cette place sont menacés, peut-être parce que nous sommes dans une société vieillissante où les jeunes deviennent une minorité. » La ministre poursuit en soulignant que c'est le rôle de la politique culturelle de la

jeunesse de construire avec les jeunes leur parole sur le monde, leur esprit critique, et de renforcer leur potentiel créateur. Elle souhaite que cet enjeu de formation à la citoyenneté s'appuie sur cette finalité de l'émancipation ainsi que sur cinq objectifs généraux : soutenir des espaces d'expérimentations et de construction de choix individuels et collectifs qui tiennent compte des pratiques actuelles des jeunes et des multiples formes que prennent leurs engagements; développer leur sens de l'analyse et leur esprit critique; multiplier leur capacité créatrice de sens et d'œuvres symboliques; favoriser la culture de la transaction indispensable pour être sujet et non pas objet dans l'espace collectif; favoriser la rencontre des multiples publics jeunes pour contrer l'isolement, l'intolérance et le repli sur soi que produit la société contemporaine.

Des experts et des acteurs extérieurs ont été appelés pour enrichir ce processus (le Centre d'études sociologiques et le département recherche de l'Agence Alter), ils ont été choisis avec le secteur, les observatoires, les représentants du service jeunesse et par l'inspection du cabinet. Un comité d'accompagnement de l'évaluation s'est également constitué, il se compose des représentants du cabinet, des observatoires, du service jeunesse, de l'inspection, de la CCOJ et de Jean Blairon de l'asbl RTA², qui a piloté l'évaluation prospective préliminaire à ce processus de réforme. Ce comité d'accompagnement devrait, une fois le travail d'évaluation clôturé, se transformer en comité de concertation et de négociation. C'est du moins le souhait de plusieurs de ses membres.

1. Cabinet de la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, place Surllet de Chokiet, 15-17 à 1000 Bruxelles - tél. 02 213 17 00 - courriel: info.laanan@cfwb.be - site: www.laanan.cfwb.be.
2. Réalisation téléformation animation (RTA), rue Relis Namurwès, 1 à 5000 Namur - tél.: 081 74 67 48 - fax 081 74 24 73 - courriel: info@rta.be - site: www.rta.be.

Les accords non marchands conclus en 2000 doivent permettre aux secteurs socio-culturel et socio-sanitaire d'atteindre les barèmes du secteur hospitalier (la commission paritaire 305.01). Une rencontre de la plate forme réunissant cabinet et partenaires sociaux a été annulée ce mercredi 29 mars. Elle devait marquer le début des négociations officielles pour les accords 2006-2009. Les syndicats y voient une mauvaise volonté du gouvernement. Ce dernier invoque l'impossibilité pour certains partenaires de se rendre à une réunion pourtant attendue. Elle est donc reportée au 12 avril 2006. Petit tour des enjeux.

On se souviendra que les négociations achoppaient sur la finalisation du cadastre de l'emploi. Base de la négociation de l'accord 2006-2009, ce dernier est disponible depuis la mi-février. Reste que la manipulation des données que comporte ce cadastre demeure encore difficile. Les services du secrétariat général ne disposant pas des outils requis pour y répondre avec la rapidité et la précision souhaitée. Ce qui expliquerait pourquoi certains syndicalistes se plaignent de ne pas avoir accès aux informations nécessaires à la négociation.

Si la première réunion a été annulée, tous les intervenants au débat ont pris connaissance des propositions du gouvernement... de manière informelle. Plusieurs interlocuteurs expliquent par exemple que le gouvernement mettrait 30 millions d'euros sur la table d'ici 2009. Cette somme, importante au regard des moyens dont dispose la Communauté, reste toutefois en deçà des 50 millions nécessaires pour que l'ensemble des travailleurs des deux secteurs atteigne la 305.01. La discussion portera donc sur l'ampleur du rattrapage. Actuellement le socio-culturel se trouverait à 83 % et le socio-sanitaire à 92 %. Deux pistes sont évoquées. Elles sont âprement discutées au sein du gouvernement, le PS ayant en charge le socio-culturel et le CDH le socio-sanitaire. D'un côté, la logique du rattrapage, favorisant le socio-culturel, secteur le plus à la traîne. Et de l'autre, la logique proportionnelle qui veut combler pour chaque secteur le delta qui les sépare des 100 % au même rythme. Selon le premier scénario, la majorité des moyens va au socio-culturel. Avec le second, la différence serait moins en défaveur du socio-sanitaire.

Autre enjeu, la somme mise sur la table. Vu les moyens de la Communauté, elle fait l'objet d'un choix: plus de salaire ou des moyens pour les politiques sectorielles. C'est du moins en ces termes que le gouvernement semble vouloir poser le

débat. Même si, du côté CDH il se dit que l'on voudrait réserver une partie de la somme aux politiques sectorielles.

Dans ce contexte, chacun fourbit déjà ses critiques. Ainsi, Yves Hellendorf, permanent à la CNE, dénonce les inégalités de traitement entre secteurs. Pour le socio-culturel, il précise que les accords assument 50 % de la revalorisation des emplois APE ou sur fond propre alors que du côté socio-sanitaire et plus particulièrement l'accueil de la petite enfance, les fonctions non subventionnées (cuisinière, aide administrative, femme de ménage...) ne sont pas prises en considération. « Il ne peut y avoir de différence entre secteur », martèle le syndicaliste chrétien.

Jean-Marie Léonard, permanent au Setca, est sur la même longueur d'onde. Il veut que le gouvernement précise « quels emplois il veut subventionner pour faire quoi? » Plus généralement, il regrette la concurrence entre l'harmonisation barémique et le développement des politiques sectorielles. « D'une manière générale, on est toujours trop court à la Communauté française. Est-ce qu'on ne va pas dans le mur? ».

Du côté des organisations patronales, Pierre Malaise, directeur de la Cessoc, qui affine des employeurs du socio-culturel, rappelle les différences qui existent entre les deux secteurs. Le socio-sanitaire se caractérise par une majorité d'emplois entièrement subventionnés en fonction de politiques décrétales. Alors que le socio-culturel a toujours dû se débrouiller pour trouver des moyens complémentaires. D'où les différences de barémisation d'une association à l'autre. Étendre la revalorisation à tous les emplois, mêmes non subventionnés pose avec encore plus d'acuité la question des moyens. Pour la Cessoc, l'idée d'une politique d'emploi identique est généreuse mais intenable au niveau budgétaire.

Les syndicats en appellent à un positionnement politique du gouvernement. Ils veulent un travail d'objectivation et de critérisation dans l'octroi des emplois subventionnés. « Quels sont les emplois de la responsabilité de la Communauté? » « Quelle est la volonté politique du gouvernement de prendre en charge ces emplois? » La piste de la redéfinition du décret emploi dans le secteur socio-culturel a été évoquée par plusieurs interlocuteurs.

Quant aux cabinets, ceux qui ont pu être contactés disent « travailler ferme à la réalisation des accords [...] C'est un dossier compliqué sur lequel il n'est pas souhaitable de communiquer en pré-négociation ».

Dans cette Wallonie-qui-gagne dont rêve le gouvernement wallon à travers son « plan Marshall » de relance économique, la formation est, de l'aveu de l'ensemble des ministres PS et CDH, un maillon essentiel. Mercredi matin, à Namur, c'est une tout autre Wallonie que l'on a rencontrée. Représentée par la Fédération des écoles de devoirs (400 écoles et 10.000 élèves) qui se bat au quotidien avec des bouts de ficelles pour tirer vers le haut des petits (mais aussi des grands) élèves « qui ne demandent qu'à apprendre et qui veulent s'en sortir », explique Violenda Russo, de l'association Contre poing à Charleroi.

Problème : si les écoles de devoirs dépendent structurellement de la Communauté française, elles sont aussi subsidiées par la Région wallonne à travers le programme « intégration sociale » de la ministre Christiane Vienne (PS). Et c'est là, à les entendre, que le bât blesse. « Fin 2005, la ministre a diminué les subsides, note Sandrine Meunier, coordinatrice de la Fédération. Des associations ont dû fermer leurs portes, des emplois ont été perdus et il y a une grande incertitude pour l'avenir. »

Pourtant, à bien écouter les responsables d'associations, il y a, en matière d'intégration, encore beaucoup de chemin à parcourir. Alphabétisation, animation mais aussi, pour les plus grands, informatique, mathématiques...

Les demandes sont nombreuses. Et souvent non rencontrées, faute de moyens : « Les personnes sont déçues non pas de ce que nous faisons, mais de ce que nous ne pouvons pas faire », résume ce responsable d'une ASBL liégeoise.

Ils ont la foi, ces gens. Et l'idéal d'une société gommant les différences au profit de ceux que la vie a lâchés ou n'a pas gâtés. Comme Yamina Bounir, présidente d'Aria, qui, la voix serrée, lance un « Je suis révoltée ! Que vont devenir ces enfants ? D'ici juin, si on n'a pas de nouvelle du cabinet, je ne sais pas comment on les prendra en charge ».

Un bon petit bol d'air

Christiane Vienne, ancienne du MOC, serait-elle devenue insensible aux revendications d'un secteur réalisant souvent un travail de fond formidable en matière d'intégration ? Elle jure que non : « Je comprends leur inquiétude, mais je ne peux pas combler les trous de la Communauté secteur par secteur. »

Alors, quelle solution ? « Un million d'euros est budgétisé en 2006, assure la ministre. L'appel à projets vient d'être déposé au Moniteur. Les écoles de devoirs vont pouvoir rentrer leurs projets. Ils pourront désormais être soutenus pendant trois ans et jusqu'à 20.000 euros. » Avec deux nouvelles cibles : les primo-arrivants et les femmes. Un bon petit bol d'air. ■ HUGUES DANZE

Fonck veut créer des familles éducatives

- Les Carrefours de l'Aide à la Jeunesse livrent leurs conclusions ce mercredi.
- Catherine Fonck en a pris connaissance et en tire plusieurs projets.
- La ministre CDH dévoile les changements qu'elle défendra en gouvernement.

ENTRETIEN

MONIQUE BAUS

Le travail des Carrefours de l'Aide à la Jeunesse a commencé il y a environ dix-huit mois. Depuis, en douze ateliers thématiques, les acteurs du secteur se sont penchés sur la réalité de leur quotidien. En tout, plus de 2000 participants! Le décret de 1991 qui régit l'Aide à la Jeunesse a eu 15 ans ce 4 mars: une bonne occasion pour prendre un nouveau départ. "Sous la législation précédente, on avait beaucoup réinvesti dans les prises en charge en milieu fermé", commente la ministre de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, Catherine Fonck (CDH). Rien n'a montré que cette politique est capable d'engager l'engagement du secteur. D'où, une volonté affichée de miser sur les interventions de première ligne.

Les participants aux Carrefours publient leurs conclusions ce mercredi. La ministre en a pris connaissance et en tire trois grands axes de mesures concrètes qu'elle s'engage à défendre en gouvernement. "Des



► Parmi les projets de Catherine Fonck, l'interlocuteur unique pour chaque jeune et la création de familles éducatives.

Premièrement, en élargissant les missions de la Cellule d'information, d'orientation et de coordination (Cioc) qui suit en permanence les places disponibles en IPPJ et à Everberg, mais rien concernant les autres prises en charge. Aujourd'hui, le magistrat a donc plus de facilités de se faire une idée des disponibilités de prises en charge "dures", alors qu'il doit se débrouiller pour dénicher les autres. "L'idée est que la Cioc ait une vue sur les prises en charge disponibles à tous les niveaux". Et deuxièmement, en créant un concept qui n'existe pas encore en Belgique: la famille éducative. Celle-ci pourrait prendre un jeune en charge à domicile, pour peu qu'un des deux parents soit lui-même éducateur professionnel.

3 Pour une prise en charge plus cohérente.

Le projet est ambitieux: parvenir à un système de référent unique pour chaque jeune pris en charge, à travers les (trop?) nombreux services de l'Aide à la Jeunesse. La première étape vers cette énorme transformation pourrait se trouver dans le réaménagement de l'intervention des délégués de première ligne (SAJ et SPJ). Ou dans un double mandat: à savoir permettre que le service qui a commencé à prendre le jeune en charge le suive, en même temps que celui qui prend sa suite. Objectif: mettre fin à la multiplication des intervenants successifs.

L'ensemble devrait atterrir en gouvernement courant avril. ■

Et enfin, réserver les places disponibles dans les Centres d'accueil d'urgence (CAU) aux vrais cas d'urgence. Ce qui devrait être facilité si la mesure précédente est réellement opérationnelle.

2 Pour une prise en charge plus adéquate.

Il s'agit de parvenir à coller aux intérêts du jeune et aux besoins du terrain au lieu, comme c'est le cas maintenant, de fonctionner par défaut, en envoyant le jeune pris en charge là où il reste de la place. "Les critères de choix doivent changer." Comment?

des familles. "Il faudrait pouvoir intervenir 24h sur 24."

Evidemment, cette intervention rapide se heurte au manque de places disponibles. Là aussi, plusieurs pistes de solution.

D'abord, augmenter le nombre de familles d'accueil d'urgence et, surtout, les encadrer avec des services spécifiques.

Ensuite, utiliser les lits qui restent libres dans les services résidentiels. "Les lits de jeunes pris en charge par les équipes de ces services, mais qui sortent, et dont les places sont gardées. Bien sûr, il faudra faire attention à ne pas engorger le tout..."

consultations auront lieu avec les acteurs concernés, sur base de ces grandes lignes."

Pour une prise en charge plus précoce. Plusieurs choses doivent changer afin d'intervenir le plus rapidement possible auprès des jeunes, en difficultés.

Primo, un outil pour affiner le diagnostic de références doit être mis sur pied. La ministre refuse d'en dire plus, à ce stade.

Et secundo, les horaires des services de première ligne (SAJ et SPJ) doivent être revus pour mieux correspondre au rythme

RTBF: les "anti-pubs" mènent la fronde

► Les associations Rap et Respire réclament la fin de la pub sur la chaîne. Débat.

Dans le paysage politique francophone, on ne trouve pas un seul parti pour réclamer la suppression de la publicité à la RTBF. Même Ecolo, qui fut tenté par un tel scénario, n'y songe plus.

"Nous ne sommes pas fous!", nous répondait mardi Marcel Cheron, chef de groupe à la Com-

munauté française, à ce sujet.

Des "anti-pubs", il y en a pour-tant. Mercredi soir, lors d'un débat organisé par diverses associations en marge de la renégociation du contrat de gestion de la RTBF, des voix se sont élevées - en présence de représentants du cabinet de la ministre de l'Audiovisuel - pour réclamer une RTBF débarrassée de tout écran publicitaire (lesquels gênent un peu plus de 20 pc des recettes de la RTBF).

Deux associations, Rap ("Résistance à l'agression publicitaire")

et Respire, mènent la charge depuis quelques semaines. Leurs pétitions ont réuni à ce jour quelque 6 000 signatures. "Nous demandons d'étudier le scénario d'une suppression progressive de la publicité à la RTBF à l'horizon de 2012, comme c'est déjà le cas à la VRT, la BBC, la SVT (NdR: télévision publique suédoise) et bientôt aux Pays-Bas", a plaidé la représentante de Respire.

Cette ASBL avance des pistes de financement alternatif: valoriser commercialement le patrimoine audiovisuel de la RTBF, le-

ver une taxe sur les recettes publicitaires des chaînes privées, accentuer la collaboration avec les autres chaînes publiques ou encore réduire les rémunérations des dirigeants de la RTBF...

Pour Rap, le combat se focalise sur la règle des 5 minutes qui "protège" les émissions destinées aux enfants. "C'est un symbole de la lutte contre un système de programmation qui légitime un mode de vie destructeur", a indiqué une représentante de l'association. Un discours en passe d'être entendu puisque les députés francophones semblent décidés à réclamer,

auprès du gouvernement, le maintien de cette règle en vigueur sur la RTBF depuis 2003.

Le mot de la fin est revenu au tribulation de notre paysage audiovisuel, Bernard Hennebert: "Les parlementaires n'ont pas conscience du ras-le-bol citoyen à l'égard de la pub sur la chaîne publique. La bataille va être longue, ardue mais passionnante!", a-t-il conclu. Suite de ces débats citoyens ce soir à Liège et ce week-end à Bruxelles.

P.F.L.

Pub TV: "5 minutes" qui font débat

► En l'absence de RTL-TV, la RTBF a tenté, lundi, de justifier sa position.

C'est devenu l'un des sujets chauds de notre (petit) paysage audiovisuel francophone: faut-il supprimer la règle, applicable à la seule chaîne publique (RTBF), qui interdit de diffuser des écrans publicitaires cinq minutes avant et après les programmes télévisés pour enfants?

Si la question fait aujourd'hui débat, c'est en raison de la demande émise par Jean-Paul Philippot, patron de la RTBF, de sanctionner cette règle dite des "5 minutes" - applicable depuis le 1^{er} janvier 2003 - dans le cadre de la renégociation du contrat de gestion de la chaîne publique.

La question a refait surface,

1 million d'euros par an pour la RTBF. Une somme que M. Philippot suggère d'affecter au développement d'émissions d'éducation aux médias et à la publicité.

"Soyons prudents avant de supprimer une telle règle", lui a rétorqué un représentant du cabinet de Fadila Laanan, ministre de l'Audiovisuel. Une attitude qui relate celle prise récemment par les quatre partis démocratiques francophones. Pour Philippe Andrienne, secrétaire général de la Ligue des Familles, la règle des 5 minutes ne suffit pas "mais il faut au moins la maintenir". En fait, si ce n'est le soutien d'une représentante du Jury d'éthique publicitaire, M. Philippot sera apparu isolé sur le sujet.

P.F.L.

► Les pratiques publicitaires à la télévision, quelques questions est disponible gratuitement sur simple demande au téléphone vert (gratuit): 0600.30.000.

POUR UN DÉBAT PUBLIC

L'appel du CJEF

Le CJEF, organe officiel représentant les organisations de jeunesse de la Communauté française, a réclamé la mobilisation de tous pour lutter contre la violence et appelé à un débat public dans la tolérance. Le Conseil de la jeunesse d'expression française se félicite de "la volonté des jeunes d'adresser un message de tolérance et de liberté dans un contexte où le désarroi et l'incompréhension constituent un terrain propice au

repli et à l'exclusion". Il s'oppose aussi à toute instrumentalisation de ce meurtre "par les adeptes de la solution sécuritaire". Les circonstances tragiques du meurtre de Joe doivent servir de base à une réflexion sur des questions de société, dit le CJEF, réflexion respectant l'autonomie des jeunes et refusant la stigmatisation d'une catégorie donnée. Le CJEF demande l'ouverture d'un débat public sur les attentes et les craintes de la jeunesse dans notre société. ■

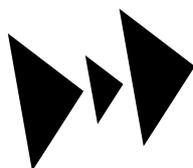
Le CJEF juge les réactions politiques inadaptées

BRUXELLES Le Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF) juge inadaptées les réponses données par les politiques après la marche de dimanche à la mémoire de Joe Van Holsbeek. L'idée la plus fréquemment évoquée semble être de renforcer la répression envers les jeunes délinquants. Outre le fait que cette optique est trop unilatérale et peu nuancée, le signal envoyé par le politique est négatif, dit le Conseil. Pour le CJEF, il importe de trouver des solutions positives pour favoriser la convivialité dans les rues et améliorer les conditions de vie des jeunes. La solution aux problèmes de délinquance juvénile réside davantage dans le renforcement du lien social et la mise en place des conditions nécessaires à l'épanouissement et à l'émancipation des jeunes, souligne le CJEF.



 www.cjef.be

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS



Appel aux OJ !	32
○ 1er Congrès international en prévention des assuétudes	32
○ Big bang, là où tout commence	32
○ Les guides au Special Olympics Belgium	32
○ Les jeunes et la politique	32
○ Ma commune en jeu	32
○ Altern'activons-nous	33
○ Jeune et engagé, ça existe ?	33
○ Tes droits – le guide pour la vie active	33
○ Week-end Portes ouvertes aux professionnels de l'enfance et de la jeunesse	34
○ C'est l'été, ça bouge !	34
○ Le SIAJ à la 6e journée de l'Insertion	34
○ Starting bloque – la bloque sans débloquer	35
○ BlogMag : recherche des « p'tits coins de toile » !	35
○ Volontariat E&A : Zinneke Parade 2006	36
○ Revue de presse	36
- J/CSC : Interview de Stephanie Ardant	37
- Idem (suite 1)	38
- J/CSC : L'emploi des Jeunes : le CPE en France et en Belgique	39
- J/CSC : Jobs étudiants : action dans les fast food	40
- La JOC se positionne sur les violences urbaines	41
- Jeunesse en mouvements	42
- Idem (suite 1)	

APPEL AUX DJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à coeur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous. Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cj.be

1^{ER} CONGRES INTERNATIONAL EN PRÉVENTION DES ASSUÉTUDES

Le premier Congrès International de la Francophonie en Prévention des Assuétudes s'est tenu les 10, 11 et 12 mai au Palais des Congrès à Liège. Les Guides y étaient présents le mercredi 10 mai pour présenter l'outil «Je bois, je fume, j'anime... et alors». Par cette présence, les Guides voulaient affirmer leur rôle de mouvement éducatif et faire connaître leur outil de prévention aux milieux professionnels de la prévention.

BIG BANG, LA OU TOUT COMMENCE !

Ca y est, le compte à rebours des festivités du centenaire du scoutisme a commencé. Pour le mettre en route, plus de 350 cadres (bénévoles et employés) des 5 fédérations de scoutisme et guidisme en Belgique* se sont retrouvés à Bruxelles ce 29 avril.

Dans moins d'un an, 160 000 scouts et guides belges seront invités à envahir Bruxelles. D'ici là, de nombreuses initiatives locales auront lieu dans les villages et les villes du pays. Un thème d'année «one world, one promise» sera la pierre d'angle de cette année spéciale. Comment mettre cela en musique ?

Lors de la journée Big bang, les cadres ont été invités à échanger leurs idées sur tous les événements prévus en 2007. Citons, par exemple, l'atelier «Communication» où nous avons été sensibilisés à l'impact de cet anniversaire sur notre image ou l'atelier «Sunrise 2007» où chacun a pu donner ses idées les plus folles sur un moment symbolique qui sera vécu par tous les scouts et guides du monde : le lever de soleil du 1er août 2007.

Le tout dans une ambiance bien belge puisque francophones et néerlandophones participaient aux mêmes ateliers. Parler sa propre langue, parler dans la langue du voisin, traductions en aparté, comprendre les nuances ou ne rien comprendre du tout ont donné lieu à quelques fous-rires, mais surtout à un sentiment général : c'est chouette de travailler ensemble !

* SGP, GCB, Les Scouts, VVKSM, FOS

LES GUIDES AUX SPECIAL OLYMPICS BELGIUM

Les jeux olympiques belges pour personnes handicapées auront lieu à Anvers du 24 au 28 mai.

Comme chaque année, des groupes de guides contribuent activement à la réalisation de ces jeux dans leurs domaines de prédilection : l'animation et la logistique. Il va de soi que leur intervention est hautement appréciée que ce soit pour confectionner des milliers de lunch - boxes et assurer leur distribution, dresser - servir - débarrasser les restaurants matin et soir, animer les athlètes et les visiteurs, encadrer les cérémonies d'ouverture et de clôture, monter et démonter les installations, etc. Une expérience hors du commun vécue dans une ambiance de fête.

LES JEUNES ET LA POLITIQUE

C'est encore un sujet d'actualité qui occupe l'Info-Kit N° 15, le trimestriel de la JOCF.

Au mois d'octobre prochain auront lieu les élections communales et provinciales, et les jeunes dès 18 ans seront appelés à voter.

L'implication des jeunes en politique est plutôt passive : rares sont les jeunes qui regardent les émissions politiques, qui se rendent à un meeting ou qui adhèrent à un parti politique.

Pourtant, leur intérêt pour la politique est réel dès qu'elle concerne des sujets qui les touchent directement comme la lutte contre la violence et contre la guerre, la défense des intérêts des jeunes, la lutte contre le sida, la dépénalisation de la drogue « douce »...

Et l'engagement politique des jeunes filles est beaucoup plus important que celui des garçons.

Amener les jeunes à s'intéresser à la politique nécessite un apprentissage à la citoyenneté qui devrait commencer à l'école. En étant impliqués à la vie scolaire, les jeunes pourront comprendre le sens des devoirs et des droits. Cet apprentissage pourra leur donner envie de participer par la suite à la vie de leur commune et qui sait, même à l'échelon national.

Info-Kit N° 15 - JOCF, rue des Mouchérons, 3 - 1000 Bruxelles - Tél.02/513 79 12 infokit@joc.be

MA COMMUNE EN JEU

Dans le cadre de sa campagne biennale « Altern' activons-nous dans notre commune ! », la JOC a réalisé un outil pédagogique sous forme de jeu. Ce jeu permet aux jeunes de prendre conscience des possibilités d'interaction qu'ils ont par rapport à leur commune. Basé sur les thèmes choisis par les futurs électeurs (enseignement, emploi, loisirs, médias...) il est le parfait outil pour animer vos débats autour des enjeux au niveau communal, et ce particulièrement dans le cadre des prochaines élections communales, le 8 octobre.

Disponible au prix de 15 euros (+frais d'envoi) à la JOC, rue d'Anderlecht, 4 - 1000 Bruxelles Tél. 02/513 79 13. Courriel : alternactivonsnous@joc.be

ALTERN'ACTIVONS-NOUS

Depuis le 4 février dernier, la JOC est en campagne. Trois cent cinquante jeunes étaient au rendez-vous pour présenter leur charte de revendications intitulée « Communes Jeunes Admis ». La charte est le résultat de toute une année de travail de réflexions et de discussions dans les groupes locaux.

Le « Concours Jeunes Admis », lancé le même jour, vise à dénicher les communes qui laissent le plus de place aux jeunes.

Le week-end du 22 avril a voulu offrir aux jeunes la possibilité de s'initier au fonctionnement d'une commune, d'une campagne électorale et d'un scrutin. En effet, grâce à un grand jeu de simulation, les jeunes ont pu prendre conscience des enjeux des élections communales.

Une grande journée de mobilisation sera organisée à la fin du mois de juin. Ce sera une première occasion pour évaluer le développement de la campagne et planifier les actions locales en vue du scrutin du mois d'octobre prochain.

TES DROITS - LE GUIDE POUR LA VIE ACTIVE

Trois jeunes de moins de 25 ans sur dix sont au chômage à Bruxelles et en Wallonie. Et parmi ceux qui travaillent, plus d'un sur trois est confronté à l'emploi temporaire (20% en 1992, 35% aujourd'hui). Le parcours vers l'emploi est plus que jamais un parcours du combattant. Pour s'y retrouver dans le dédale de l'administration, des allocations de chômage, des aides à l'embauche, des contrats de travail... les Jeunes CSC ont édité, comme chaque année, la brochure gratuite « Tes droits ». Une brochure indispensable pour tous ceux qui veulent mettre un maximum de chances de leur côté.

Renseignements :

Jeunes CSC, chaussée de Haecht, 579 à 1030 Bruxelles.
Tél. 02/246.32.19

Courriel : jeunes@jeunes-csc.be

Site Internet : www.jeunes-csc.be

JEUNE ET ENGAGÉ, ÇA EXISTE ?

200 jeunes se sont réunis ce samedi 22 avril à l'occasion de la rencontre nationale des Jeunes CSC.

Le thème de la journée était la citoyenneté et la participation.

Le discours ambiant n'est pas toujours favorable à la jeunesse : « les jeunes s'évadent dans le virtuel », « ils ne font pas d'efforts pour se former, trouver un boulot »,...

Face à ces stéréotypes mais aussi aux obstacles qui créent la désillusion (chômage, précarité, manque de projet global de société,...) les Jeunes CSC ont réaffirmé leur volonté de réagir en proposant des solutions, des projets, des perspectives pour envisager l'avenir.

L'objectif de la journée n'était pas de faire de la réflexion en chambre mais de travailler sur des projets et actions concrètes sur des thèmes tels que l'extrême droite, l'environnement, l'accès à l'emploi, l'intégration, la diversité, la citoyenneté et la démocratie à l'école.

Les jeunes ont dégagé une série de revendications et de pistes d'actions à développer dans les mois qui viennent, principalement en matière de lutte contre l'extrême droite et d'accès à l'emploi.

Les revendications principales ont été soumises au débat avec le Secrétaire Général, Claude Rolin et Claire Delobel, Responsable Nationale des Jeunes CSC : création de guichets uniques regroupant les infos et les démarches sur les aides à l'emploi ; évaluation et réorientation des aides à l'embauche ; campagnes de diversité dans les entreprises ; modules d'éducation civique pendant la scolarité ; soutien aux familles monoparentales ; responsabiliser les médias dans leur rôle d'éducation à la citoyenneté,...

Les prochaines élections communales et les suites du pacte des générations donnent du grain à moudre à une génération prête à relever ces défis énormes en solidarité avec tous !

WEEK-END PORTES OUVERTES AUX PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE...

Durant le week-end du 6 et 7 mai 2006, les Gîtes d'Etape ouvrent leurs portes à Ovifat à partir de 11 heures. Ce sera l'occasion de profiter d'un week-end "terroir" en famille. Au menu : week-end familial, récréatif et néanmoins pédagogique. L'occasion de rencontrer les animateurs, de visiter le gîte, de goûter à un repas terroir, de bouger à l'atelier « danses folkloriques », de vous essayer au djembe, de participer à des expériences scientifiques et de découvrir en avant-première les nouvelles animations 2006-2007 ou encore d'assister à un spectacle conté (pour enfants et adultes) le samedi à 20h.

Lors de ce week-end, **conditions spéciales** pour la réservation d'une classe Décou-Vertes !

Enfin, pourquoi ne pas profiter de ce week-end en famille, en pension complète, animations et activités comprises ! (Enseignants, professionnels de la jeunesse, enfants de -6ans : 15,40euros ; autres : 20,50euros)

Infos : 02/209.03.02

Réservations : 080/44.46.77 - www.gitesdetape.be

L'ASBL Gîtes d'Etape du CBTJ est agréée par l'ONE (Centres de Vacances)

C'EST L'ÉTÉ, ÇA BOUGE !!!

Han-sur-Lesse, Rochefort, Eupen, Wanne et Ovipat, autant de lieux prêts à accueillir les participants aux **stages d'été résidentiels** organisés, à des prix démocratiques, par les Gîtes d'Etape du CBTJ.

Laissez-vous ensorceler par les rythmes entêtants du djembe et devenez vous-même musicien, endossez le temps d'une semaine le costume d'un spéléologue ou laissez-vous guider au pays des plantes carnivores, des marais et des tourbières dans les Fagnes, à moins que vous ne préfériez créer un nichoir ou un herbier, le tout en plein air ! Apprentis pêcheurs ou pêcheurs confirmés, différentes techniques s'offrent à vous : pêche à la mouche, à la noyée...

Acrobates et jongleurs, le stage de cirque est fait pour vous ; accros de la pédale attention, le stage de VTT vous emmènera à la découverte des plus belles forêts d'Ardenne à la force du mollet... Les webmasters en herbe auront, quant à eux, pour mission de réaliser leur propre site web.

Que les linguistes se rassurent : un stage d'anglais est également prévu afin de se rafraîchir la mémoire avant la rentrée.

De quoi bien remplir l'été, profiter des vacances et se faire un lot de souvenirs !

Si les loisirs dynamiques et les découvertes vous tentent, n'hésitez plus, pensez Gîtes d'Etape !

Renseignements et inscriptions :

v.lefevre@gitesdetape.be ou 02/209.03.02

L'ASBL Gîtes d'Etape du CBTJ est agréée par l'ONE (centre de vacances)

STARTING BLOQUE - LA BLOQUE SANS DÉBLOQUER

A l'heure où la plupart des étudiants entrent dans la période de bloque, de nombreuses questions font surface : comment étudier, quel rythme de vie et de travail faut-il prendre, quelles attitudes adopter pour affronter les examens ?

Pour aider les jeunes à trouver des réponses à ces questions, J&S, avec le soutien de la Mutualité chrétienne, a réédité son kit « Starting bloque » destiné aux étudiants de première année de l'enseignement supérieur et universitaire. Son ambition est d'aider les étudiants pendant cette période parfois difficile d'étude intensive et d'examens stressants. Il regorge de trucs et d'astuces pour traverser le blocus le plus sereinement possible.

Disponible sur simple demande au numéro d'appel gratuit de la Mutualité chrétienne 088/10987

LE SIAJ A LA 6^E JOURNÉE DE L'INSERTION

Le 17 mai prochain, à la Foire Internationale de Liège (Halles de Coronmeuse), le Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ) exposera dans l'espace « Culture » (hall 2) les affiches « Indifférence » et les photographies « Ecoute-moi quand j'te regarde ». En outre, Emilio De Benedictis participera au débat sur l'insertion socio-culturelle des jeunes en milieu multiculturel : « Expressions créatrices/jeunes/multiculturalités ».

Voici comment Claire Walthéry, enseignante à l'E.S.A.S. et coorganisatrice de l'espace consacré à la culture, présente l'événement :

« Pour la troisième fois, Article 27 et d'autres partenaires qui dans leurs actions sociales donnent une place prioritaire à l'approche culturelle, collaborent pour créer un espace de rencontres et de débats lors de la Journée de l'Insertion.

Le principe est d'inviter des acteurs du travail social et/ou du monde artistique et culturel d'horizons différents et de leur donner l'occasion de présenter, dans les stands, leurs actions.

C'est l'occasion d'échanges informels entre le public de passage et tous les participants à la journée. Nous voulons ainsi agrandir le réseau de ces actions basées sur les expressions créatrices des bénéficiaires de projets d'insertion en travail social.

Un moment de débat avec le public aura lieu en fin d'après-midi pour favoriser dialogue, confrontations et réflexions sur la pertinence d'une intervention artistique et culturelle dans le champ du social.

Cette année, l'accent sera mis sur des projets réalisés avec des jeunes sur le terrain de la multi-culturalité.

Il nous semble que ce qui se passe là est réellement porteur de créativité et d'espoir pour changer l'image stigmatisante d'une population de banlieue, définitivement désespérée, violente, et qui n'aurait plus de place dans notre société.

Nous avons voulu donner la parole à ces professionnels de disciplines diverses et les écouter eux qui, avec ces jeunes, inventent de nouvelles formes créatrices pour se dire, et pour jeter des ponts entre soi et les autres. »

BLOGOMAG RECHERCHE « DES P'TITS COINS DE TOILE » !

BlogoMag, le magazine de blogging créé à l'initiative d'Action Ciné Média Jeunes est en ligne ! A l'adresse www.blogomag.net, vous trouverez un espace sur lequel blogs, questions, avis, informations, conseils, trucs & astuces s'échangent et se débattent à propos du Web, de ses blogs, ses communautés en ligne, ses jeux multi-joueurs, ses dangers mais aussi ses avantages !

BlogoMag, c'est surtout un magazine rédigé par les jeunes. Et parce que ce Mag' veut offrir la possibilité de s'exprimer à un maximum de jeunes, nous recherchons des « p'tits coins de toile » à occuper pour une large diffusion de son adresse !

Alors, si dans le cadre de votre OJ, de votre association ou de vos occupations personnelles, **vous possédez un site web** (ou un blog, un chat, un forum, ...), vous pouvez nous aider ! Comment ? En insérant le logo ou la bannière de BlogoMag sur la page d'accueil de votre site, ou dans votre liste de sites référencés, ou dans un article publié pour l'occasion... Tous les moyens sont bons pour parler de BlogoMag !



Pourquoi ? Parce qu'il devient urgent de sensibiliser les jeunes à leurs pratiques virtuelles. Non pas par coercition ou obligation mais simplement par information et éducation. Le projet BlogoMag s'inscrit dans cet objectif : il veut sensibiliser les jeunes à un « Internet plus Net ! » en les informant et en les faisant produire dans un cadre divertissant mais critique !

Pour vos « p'tits coins de toile » à prêter ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Anne-Claire Orban (acorban@blogomag.net ou 02/230.32.83)

VOLONTARIAT D'ENTRAIDE ET AMITIÉ : ZINNEKE PARADE

Spécialisée dans le volontariat social, principalement d'écoute, l'association a décidé d'innover : en 2006, elle se lance dans une nouvelle aventure via la Zinneke Parade. Sa participation dans ce défilé coloré célébrant le brassage entre cultures permettra d'ouvrir le rayon d'action de l'association : toucher un public plus jeune et plus sensible à une approche artistique et culturelle du volontariat.

Le thème de cette année est l'Avenir. Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans le pôle Nord de la parade (regroupant les communes de Schaerbeek, Laeken, St-Josse et Bruxelles) ayant comme sous-thème « l'Exposition universelle 2058 ».

Le projet s'appelle « Appel d'air ! » et aborde la double problématique de la disparition des ressources premières dans le futur et de la suprématie actuelle du Nord sur le Sud. Comment les générations à venir feront-elles pour survivre dans un héritage environnemental pollué ? Grâce à la solidarité internationale ! Le Nord ayant épuisé toutes ses réserves d'énergies, il est désormais dépendant du Sud possédant une source artificielle d'oxygène de sa propre fabrication. Elle est représentée dans le défilé par le char en forme de « poumon d'acier » de la planète.

Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans la construction du char et de son animation : rapport entre les sudistes et les nordistes dans la dramaturgie générale de la zinnode. Concrètement, cela revient à dire la mise en place de nombreux ateliers hebdomadaires : réalisation de costumes en matière recyclable, construction d'instruments de musique, ateliers de danse, de jonglerie et de maquillage en parallèle avec l'atelier musique. Quant au char, il sera conçu et réalisé un dimanche sur deux et décoré par les enfants les mercredis après-midi.

Ainsi, tout en sensibilisant les jeunes à la prévention et à la protection de l'environnement, les volontaires travailleront main dans la main avec des jeunes de différents horizons à la construction symbolique de notre société future.

En termes de subsides, l'association bénéficiera de la totalité du montant demandé à la Communauté Française.

«Garder un équilibre entre le collectif et l'individu»



Stéphanie Ardant est une jeune fille pétillante de 22 ans. Partie assister à un concert de rock à Dour, elle est revenue militante CSC. Elle suit actuellement les cours de troisième, et dernière, année de formation d'assistante sociale à l'Institut Cardijn à Louvain la Neuve. Dans le même temps, elle effectue un stage à la centrale Bâtiment & Industrie de la CSC Brabant wallon-Namur. Stéphanie est également l'un des membres du SolidarKot situé sur le campus universitaire. Cette jeune étudiante engagée, pose la question: «Le syndicat a-t-il une place chez les jeunes d'aujourd'hui?», thème qu'elle a placé au centre de son mémoire de fin d'études.

J'ai été interpellée, dès le début de mon stage, par les réactions de mes condisciples qui exprimaient une sorte de pitié à mon égard, «Tu n'as rien trouvé de mieux qu'un syndicat?». Or, c'est très intéressant. Il est vrai que je ne connaissais pas du tout le syndicat et que j'avais des a priori avant d'y entrer. Mais je me suis rendu compte que l'on y fait le même travail que les assistantes sociales dans le cadre d'une institution. Dès le départ, je me suis investie dans le SolidarKot pour faire du travail de militant sur le terrain. On essaie de faire passer les valeurs que prône le syndicat mais sans l'étiquette syndicale. Les jeunes ont des valeurs de vie qui sont les mêmes qu'à la CSC mais pas de manière apparente. L'étiquette les gêne. Ce n'est pas le combat qui pose problème, mais la manière dont il est mené. Je me suis alors posé la question de savoir pourquoi les étudiants ont une telle réaction vis-à-vis du syndicat et ce que fait celui-ci pour aller vers les jeunes. J'ai fait un parallèle avec mon stage à la centrale B&I. La réflexion par rapport aux étudiants peut s'effectuer également à l'égard des ouvriers. J'ai remarqué que l'affiliation est d'abord justifiée par le service fourni par le syndicat bien avant les valeurs qu'il défend. Il est hyper présent en entreprise mais principalement pour le service. Je pense qu'il faut essayer de toucher les gens autrement.

Étais-tu prédisposée à t'impliquer dans le social?

Je m'y suis toujours intéressée dans mon parcours scolaire. Avant de suivre des études d'assistante sociale, j'ai fait une première candidature en psychologie mais j'ai trouvé cela trop individuel. Je ressentais plus le besoin de l'action collective en général. La société est hyper individualiste, il faut garder un équilibre entre le collectif et l'individu. Le collectif est un peu oublié de nos jours, et il faudrait faire en sorte de le réveiller.

Comment réagissent tes parents face à ton engagement?

Ma mère est secrétaire et mon père est ouvrier. Il est affilié au syndicat parce que les trois quarts de son entreprise le sont. Je pense qu'il y a une prédisposition chez mes parents mais qu'ils ne le savent pas. Mais ils savent que je ne suis pas du genre à rester assise et à me taire. Au syndicat il est possible d'exprimer les questions par rapport au fonctionnement de la société. On y trouve pas nécessairement les réponses mais c'est un endroit où l'on est entendu. J'ai conscience d'être privilégiée. Les études permettent d'atteindre un statut social privilégié par rapport à d'autres populations. Pourtant, en tant qu'étudiant notre futur n'est pas tout tracé, même avec un diplôme nous ne sommes jamais certains de trouver un emploi. Le syndicat est une manière de formuler des hypothèses de réponses et d'être entendus. Mais aussi de toucher des niveaux de pouvoirs que l'on ne pourrait pas toucher autrement.

Le fait d'être une femme a-t-il posé problème?

J'ai dû atterrir par rapport au public, me remettre en question, faire attention à la manière de parler. Nous sommes des travailleurs comme les autres mais en tant que fille nous ne sommes pas toujours prises au sérieux. J'ai fait beaucoup de travail sur moi pour m'imposer mais je ne me suis pas transformée en mec pour qu'ils me respectent. Je ne me suis pas habillée en training casquette pour aller en entreprise. J'ai accentué le côté féminin mais pas féministe. Je suis d'un naturel timide et j'ai tendance à m'effacer mais j'ai été bien encadrée. Les quelques femmes de la centrale ont des caractères forts et j'ai pris le pli. Tant que l'on est bien dans sa tête et dans ce que l'on fait, ça fonctionne.

Les choses ont-elles changé au cours de ton stage?

Au début, j'ai senti des doutes à l'égard des stagiaires. Mais notre travail, les actions que nous avons mises sur pied et notre évolution leur ont fait changer d'avis. Nous ne connaissons rien au syndicat mais nous avons appris, nous avons trouvé un sens à l'action des permanents. A partir de là, leur regard sur nous a changé. J'ai eu la chance de ne pas être considérée comme la petite stagiaire, la secrétaire du maître de stage. Les choses ont encore changé au moment où s'est posée la question de mon sujet de mémoire. Pourquoi ne pas rédiger un mémoire qui intéresse le syndicat, qui pourra être utilisé comme plan de travail et d'action par rapport aux jeunes? Il existe déjà des études de la centrale au niveau national mais elles concernent essentiellement le côté néerlandophone. Il y a donc un intérêt pour une version francophone. Au niveau régional, elle deviendra le plan de travail pour les trois prochaines années, une référence parmi d'autres. Cela met une certaine pression, il ne s'agira pas seulement d'un élément d'évaluation de mon travail.

Quels en sont les premiers résultats?

En cherchant comment toucher les étudiants ou les ouvriers par rapport à des valeurs qui sont les nôtres, j'ai commencé par l'analyse du public et des difficultés de rencontre avec le syndicat. Cela induit déjà des pistes de réflexion. Pour ce qui est des jeunes, par exemple, on constate que plus de 30% des affiliés ont moins de 35 ans mais cette proportion ne se retrouve pas dans les structures qui comptent peu de délégués jeunes. Ce ne sont pas les jeunes qui doivent s'adapter à la structure, la structure doit aussi s'adapter. Ce ne sont pas les jeunes qui vont venir, il faut aller les chercher. Le syndicat est une force énorme, impressionnante, sur les autorités, un outil extraordinaire et j'ai envie que tous les jeunes le comprennent et l'utilisent pour porter des revendications qui les intéressent. Personne d'autre que les jeunes et les étudiants ne sait ce que c'est que d'être jeune et étudiant. Il n'est écrit nulle part que le syndicat ne peut pas être fait par des jeunes.

Le SolidarKot, c'est quoi?

A Louvain-la-Neuve, cela fait des années que toute une série de kots à projets (KAP) se développent. Cela va de l'ImproKot au NederlandsKot, en passant par le PhotoKot. Depuis septembre dernier, un nouveau KAP est venu s'ajouter à la liste: le SolidarKot. Spécificité de ce dernier, il est totalement indépendant de l'UCL. Chapeauté par le MOC, regroupe 4 organisations: les Jeunes CSC, Jeunesse et Santé, la JOC et Vie féminine. Constitué de 8 personnes qui y habitent et d'un noyau de 15 jeunes qui gravitent autour, il organise ses activités autour de 4 thèmes, l'emploi et l'accès aux études; le travail des enfants et l'international; la citoyenneté; la santé. Une problématique transversale, l'égalité des chances hommes-femmes, est aussi abordée par le kot.

Tu penses qu'il est possible de changer les choses?

Avant, l'image que j'avais du syndicat était celle d'un vieux délégué dans son entreprise qui mobilise pour faire une grève ou une manifestation. Mais de l'intérieur on se rend compte qu'il y a des gens qui se battent et qui sont motivés. D'un autre côté, si le syndicat reste toujours dans les mains des mêmes personnes, il n'évoluera jamais. Il y a une phrase que j'ai entendue le premier jour de mon stage et je l'ai en tête tous les jours: «S'il est fou de se lever un matin en pensant que l'on peut changer le monde, il est encore plus fou de se lever ce matin en pensant qu'on ne peut pas changer une partie du monde». Voilà pourquoi je persévère.

Les Jeunes CSC

Stéphanie est militante au sein des Jeunes CSC. Ce mouvement regroupe, comme son nom l'indique, les jeunes syndicalistes de la CSC. Leur objectif est de sensibiliser les jeunes aux valeurs syndicales et de porter les revendications, les enjeux qui les touchent particulièrement: la qualité de vie, l'emploi (premiers emplois, job étudiant, apprentissage,...), la formation, l'enseignement, l'environnement, les loisirs, la culture, etc. Les Jeunes C.S.C. se consacrent essentiellement à l'animation, l'action, la formation et l'information des jeunes de moins de 35 ans, travailleurs, avec ou sans emploi et étudiants. Dans les quartiers, entreprises, écoles,... de Wallonie et de Bruxelles, les Jeunes CSC développent des groupes de théâtre-action, d'échanges internationaux, de sensibilisation à la mobilité durable, d'action contre l'extrême droite,...

Intéressé(e)? Les Jeunes CSC sont présents dans toutes les fédérations régionales. Tu peux aussi contacter le secrétariat national des Jeunes CSC pour plus de renseignements: 02/246.32.19 ou encore via leur site Internet: www.jeunes-csc.be.

La France semble se refaire mai 68. Les étudiants se mobilisent contre le projet de «Contrat première embauche» du gouvernement. En Belgique, il existe aussi une CPE pour «Convention premier emploi» dont l'efficacité reste à prouver.

En tant qu'organisation de jeunesse syndicale belge, nous ne pouvons qu'être interpellés par les événements français et plus particulièrement par la stratégie que poursuit le gouvernement De Villepin. De nombreuses questions se posent: «Sommes-nous concernés de la même manière?», «Quels sont les liens avec la CPE belge?», «Les français sont-ils trop exigeants?», ... Dans le flot médiatique et politique, il est important de ramener le débat à l'essentiel: la situation d'urgence de l'emploi des jeunes.

Contextes différents, problème identique et stratégie unique!

En Belgique et en France, mais aussi dans l'Union européenne en général, le chômage des jeunes est particulièrement problématique. En Belgique, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 22% (plus de 30% en Wallonie et à Bruxelles cumulés). En France ce taux est de 22% et la moyenne européenne est de 17,9%. 35% des jeunes ont un contrat temporaire en Belgique, environ 50% en France.

La Stratégie européenne pour l'Emploi (processus de Lisbonne) a défini plusieurs objectifs pour augmenter le taux d'emploi des jeunes. Ces objectifs sont renforcés par le pacte européen de la jeunesse. A l'heure actuelle, ces lignes directrices sont davantage des intentions que de réelles mesures concrètes accompagnées d'un budget à la hauteur des ambitions affichées. C'est dans ce cadre que des mesures telles que la CPE belge, le pacte des générations, la nouvelle loi sur les jobs étudiants,... et le CPE français sont adoptées pour s'attaquer au chômage des jeunes.

La France et la Belgique sont confrontées à des contextes très différents en matière de droit social, de culture syndicale, de concertation, d'organisation du travail,... Par exemple, un employeur français doit justifier le licenciement d'un travailleur. En Belgique, il est tout à fait libre. Les stages gratuits sont beaucoup plus fréquents en France, il n'y a pas d'allocations de chômage octroyées sur base des études,...

Ces différences très importantes ne doivent pas occulter le fait que le chômage des jeunes est particulièrement problématique d'un côté comme de l'autre et que les gouvernements suivent le même type de stratégie.

Quelle garantie pour l'avenir de la jeunesse?

Les CPE sont une mesure parmi d'autres pour réduire le chômage. En France comme en Belgique, elles font ou ont fait l'objet d'une médiatisation importante. D'un côté comme de l'autre, il est clair que ce type de mesure est insuffisant pour enrayer le problème du chômage des jeunes mais aussi celui de la précarité de l'emploi.

La CPE belge est entrée en vigueur en 1999 et nous ne disposons toujours pas d'éléments d'évaluation sur son impact. Le taux de chômage des jeunes a continué à augmenter entre 2001 et 2004 et le recours à ce type d'embauche (pourtant obligatoire) par les employeurs a diminué. Notre expérience nous permet d'avoir de sérieux doutes sur le succès du CPE français.

En Belgique toujours, le pacte des générations prévoit un renforcement de ce type d'emploi en revoyant les groupes cibles et en augmentant certaines réductions de cotisations patronales. Sans évaluation approfondie des mesures, les espoirs de succès sont maigres. Le développement de notre société dépend de la jeunesse, celle-ci ne peut se contenter du fatalisme ambiant pour construire son avenir. Les Jeunes CSC entretiennent des contacts avec des organisations de jeunesse syndicales européennes (et particulièrement avec la CFDT) afin de renforcer nos actions respectives et de construire des revendications qui proposent des alternatives à la flexibilité et la précarité.

L'augmentation du nombre d'emplois de qualité pour les jeunes, notamment, demande des mesures globales et d'envergure: garanties d'embauches permettant d'augmenter les qualifications, d'acquérir des compétences valorisables, d'obtenir un emploi stable dans un délai raisonnable. Ces mesures doivent être ciblées en fonction des publics les plus touchés par le chômage (peu qualifiés,...) soutenir l'emploi durable (stable, de qualité, dans des secteurs d'avenir,...) et garantir une utilisation responsable des moyens publics.

Tant que les décideurs politiques (au niveau belge comme au niveau européen) ne prendront pas le problème à bras-le-corps et qu'une réelle prise de responsabilité du patronat ne sera pas exigée, les mesures proposées resteront de simples avantages octroyés aux employeurs aux frais de la sécurité sociale.

© Claire Delobel, responsable nationale des Jeunes CSC

COMPARAISON DES CONTENUS

CPE en France (Contrat Première Embauche)	CPE en Belgique (Convention Premier Emploi)
Jeunes de moins de 26 ans	Jeunes de moins de 25 ans (possibilité de dérogation d'un an)
Entreprises de min 20 travailleurs	Entreprises de min 50 travailleurs, obligation d'embauche de 3% de l'effectif (pas de contrôle ni de sanction)
CDI avec période d'essai de 2 ans	CDD, contrat d'apprentissage, CDI de min 6 mois. Possibilité de combinaison avec une formation (peu réalisé)
Préavis réduit (2 semaines à 1 mois) + indemnité	Préavis réduit pour le jeune s'il trouve un nouvel emploi (7 jours), préavis réglementaire pour l'employeur
Droit au chômage élargi en cas de rupture du contrat	Pas de droits élargis (mais existence des allocations d'attente)
	Réductions de cotisations patronales pour des groupes cibles (peu qualifiés, allochtones,...)

Social

Jobs étudiants : action dans les fast-foods

LES JEUNES CSC DE Mons-La Louvière ont mené jeudi une action de sensibilisation dans les fast-foods de la région de Mons et du Centre concernant les jobs étudiants. Cette action, qui vise les étudiants, le patronat et les clients a un triple objectif: attirer l'attention sur les mauvaises conditions de travail dans certains établissements de restauration rapide, faire mieux connaître la nouvelle réglementation en vigueur pour les jobistes et dénoncer les pratiques d'entreprises ou d'organismes qui, au travers de la publicité, prétendent pouvoir offrir du travail à tous les étudiants.

Dans des fast-foods, des dérives ont été constatées. Des étudiants doivent travailler avec leurs propres vêtements alors qu'ils sont exposés à toutes sortes de salissures, d'autres sont obligés de dépointer pendant les "heures creuses". *"Les patrons jouent avec le fait que les jeunes ne connaissent pas bien leurs droits"*, a indiqué Bertrand Sculier, responsable Jeunes CSC Mons-La Louvière. La méconnaissance de la réglementation par les patrons, est aussi source de problèmes. (D'après Belga)

Carte blanche 11/2005

Voici une Carte Blanche rédigée par Mathieu Diku, Secrétaire général de la JOC, à propos des émeutes françaises de novembre dernier et des leçons que nous pouvons tirer de ces événements :

Peu de pays en Europe et dans le monde comptent une vie associative aussi dense et active que notre pays. Rien que la récente réforme de la législation sur les asbl permet de prendre la mesure de ce tissu qui structure la société civile belge. Dans des domaines aussi vastes que l'accueil de la petite enfance, l'insertion socioprofessionnelle, la vie culturelle, l'économie sociale et solidaire, l'éducation permanente, la formation continue et l'enseignement, les enjeux environnementaux actuels et futurs, la défense des droits des travailleurs, la santé,... Des pans entiers de notre vie collective sont pris en charge par des acteurs issus de cette société civile auxquels l'état a délégué le pouvoir de gérer une partie de ses prérogatives dans la gestion des affaires publiques. En même temps, ce tissu associatif est un ferment important de démocratie participative, sociale - économique - politique, au-delà de la démocratie représentative déterminée par un certain nombre d'échéances électorales. Jouer ce rôle nécessite cependant une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs en place, une réelle capacité collective à porter un regard critique sur nos réalités de vie, et une force créative de proposition pour faire émerger des alternatives. Mais, j'ai comme le sentiment que nos organisations, services et mouvements sociaux ont largement glissé sous le palliasson de l'espérance. A-t-on encore réellement l'espoir de changer de modèle de vie ? Où en est notre volonté de s'en sortir ensemble ? Comment renforcer l'idée d'un vaste mouvement social global qui, articulé à des forces politiques progressistes, délibérera réellement des moyens de rassembler ses forces ? Aujourd'hui, ce qui détermine d'abord les acteurs, au sein même de la société civile, c'est bien trop souvent, malheureusement, leur capacité à gérer : gérer la survie de leur institution d'abord, gérer les moyens financiers mis à leur disposition, le plus souvent, par les pouvoirs publics, gérer des ressources humaines qui se sont professionnalisées au fil du temps, gérer la complexité de leurs structures et organisation interne... Les toutes récentes décisions prises en matière de politique culturelle sont révélatrices à ce propos : des moyens supplémentaires, mais surtout encore davantage de contrôle sur l'efficacité de l'administration et de la gestion du secteur. Et, là où devraient naître les alternatives, on en vient à encenser la rigueur gestionnaire à tout prix, en sacrifiant de plus en plus les finalités d'éveil critique à la citoyenneté et les parcours d'engagement militant.

En parfait décalage avec cette orientation, il y a pourtant des tas de gens qui cherchent. Parce que de fait, rarement depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale, le contrat social qui fonde notre système démocratique aura été soumis à autant de tensions. Rarement nos convictions, nos choix de vie, nos équilibres sociaux, nos institutions politiques n'auront été autant ébranlées. Non, la crise n'est pas finie, le monde n'a pas définitivement choisi sa voie. Nous sommes en fait à la croisée des chemins. Le libéralisme productiviste a montré ses limites, il n'est plus certain de ses succès. Une place existe pour une Alternative. Une alternative pour le vingt et unième siècle. Pour la Belgique. Pour l'Europe. Pour la planète.

La recherche et l'émergence de cette alternative est cependant aujourd'hui vitale pour l'avenir même de notre modèle social. « L'ancien se meurt, le nouveau ne parvient pas à voir le jour, dit la phrase célèbre de Gramsci, et elle complète : dans ce clair-obscur surgissent les monstres. ». Contrairement à un certain nombre de discours dominants, notre société s'est fortement dualisée au cours des trente dernières années. Notre société n'est pas loin d'être aussi déchirée qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, entre les abandonnés et les gagners. La montée de l'extrême-droite, tant redoutée à la veille des scrutins en particulier communaux, traduit ce désespoir latent, face à une Europe sans âme, une formation souvent sans débouché, une course à la modernisation sans signification.

Les jeunes, en particulier ceux des milieux populaires, ceux qui vivent dans le même type de quartiers que Sarkozy veut nettoyer au karcher, sont en première ligne pour essayer les plâtres, de notre manque de capacité collective à réellement les rejoindre dans leurs révoltes...pour les traduire en forces d'alternatives pour demain. C'est une tâche colossale, mais vitale, à laquelle la JOC veut contribuer, à sa petite échelle mais le plus concrètement du monde, par l'activité de ses groupes locaux bien sûr, mais aussi en particulier dans les deux années à venir, en lançant une vaste campagne alternatifivo-créative ! Cette campagne sera largement ouverte à tous, pour susciter l'alliance des structures associatives réellement disposées à se remettre en question face aux défis qui déterminent notre vie quotidienne d'aujourd'hui. Nous nous tournerons en particulier vers nos partenaires privilégiés que sont les mouvements ouvriers. Ceux-ci coalisent largement les citoyens de ce pays, en particulier les plus précarisés, et ils ont donc un rôle primordial à jouer dans ce contexte. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une situation où toute logique de fonctionnement serait purement défensive face au modèle néo-libéral ultra-dominant : gestion défensive des reculs sociaux, défense mise à mal des structures collectives et des services publics, accompagnement défensif d'allocataires sociaux que l'on veut activer, mise en place de services sociaux pour panser les plaies du système, alliances défensives associatives et politiques pour tirer un peu à gauche des programmes de parti de plus en plus conformes à l'ordre mondial établi... La récente négociation des fins de carrière l'a malheureusement à nouveau démontré, l'écart est souvent saisissant entre base et sommet au sein des organisations syndicales. Attention à ne pas aller au-delà du point de rupture, veillons ensemble à définir les voies qui reconstruisent de l'espoir réel, en particulier pour les jeunes générations. Si on veut améliorer le taux d'activité, la perspective prioritaire doit, en tout cas, plutôt permettre aux jeunes de pouvoir entamer un jour une carrière professionnelle plutôt que de faire pression sur ceux qui, en fin de carrière, aspirent à vivre d'autres réalités que celle du monde du travail.

Les responsabilités ne sont pas que politiques, le monde associatif a sa part de rôle à jouer, il peut même être déterminant. Tissons enfin, au-delà de clivages d'un autre temps de réelles nouvelles alliances. Elles ont leur sens

si, face aux monstres, elles permettent, à partir de terrains d'action concrets locaux, en articulant ces actions à la construction d'une analyse globale commune des enjeux, l'émergence d'un réel projet nouveau. Un projet qui propose à la collectivité déchirée un avenir solidaire, donnant à chacune, à chacun, la place et l'espoir de s'épanouir. Un projet qui affronte les risques et les dangers, sans maximalisme et sans résignation. Ce projet, cette vision du monde existe à l'état diffus, non systématisé, dans une fraction importante de notre société. Des groupes, des jeunes, des femmes, des hommes, dans et hors des structures organisées, en sont porteurs. Heureusement, la Belgique n'est pas la France, notamment grâce à son tissu associatif, veillons néanmoins au grain, les mêmes malaises traversent toutes les sociétés occidentales. Sachons mieux rejoindre ensemble ce désarroi ambiant.

Avant qu'il ne soit trop tard, branchons-nous davantage sur ceux qui sont les vraies victimes du système actuel. Et, fort de notre capacité d'action collective, transformons la révolte en force ALTERNATIVO-CREATIVE !

Mathieu DIKU BIDUAYA
Secrétaire Général de la JOC

Chaque week-end, plus de 80 000 jeunes revêtent uniforme et foulard et se réunissent en petits groupes en Wallonie et à Bruxelles. Grandir par étapes et en s'amusant, c'est le postulat des mouvements de jeunesse. Qu'ils soient animés ou animateurs, ces enfants et adolescents apprennent la vie en communauté.

> Amélie Dogot

Coups de sifflets annonçant le rassemblement. Les vingt-sept louves et louveteaux des meutes Mowha et Waingunga abandonnent leurs jeux et se pressent devant Akela, Ferao, Bagheera, Misa, Wantola et Rama. Ensemble, ils entonnent le traditionnel chant de rassemblement. Ainsi débute une réunion scout. Mais, en ce dimanche, il ne s'agit pas d'une simple réunion hebdomadaire. Les deux meutes de l'unité Legia ont profité des vacances de Pâques pour quitter leur local liégeois le temps d'un mini-camp au grand air, à Xhoffsraix, près de Malmedy. Les voilà partis pour un jeu de piste: ils doivent récolter des ingrédients afin de confectionner une potion.

Qu'ils soient scouts, guides, patronnés ou faucons rouges, les 80 000 filles et garçons membres d'un mouvement de jeunesse wallon ou bruxellois ont tous des points communs. Chaque semaine, ils se retrouvent autour d'activités sportives, manuelles et culturelles. La découverte et le respect de la nature y jouent un rôle prépondérant. Qu'importe si le lieu de rassemblement hebdomadaire est situé en ville. Grâce aux camps, ils peuvent séjourner quelques jours à la campagne, sous tente et en pleine nature pour les plus âgés. Chaque année, des dizaines de prairies ardennaises voient ainsi se dresser sur leur verte étendue tentes et constructions en bois.

Un sac à dos pour la vie

A côté de l'école et de la maison, un mouvement de jeunesse, quel qu'il soit, c'est avant tout un mouvement éducatif qui contribue à l'épanouissement et au développement affectif et physique de l'enfant. La pédagogie appliquée est ludique et repose sur la progression par tranches d'âge. Dans le jargon du patro, on parle de "ligne de croissance" regroupant les petits de 4 à 6 ans en "poussins", de 6 à 9 ans en "benjamin(e)s", etc. A chaque mouvement son propre jargon, ses propres rites et signes de reconnaissance qui contribuent à développer l'esprit de groupe.

Ainsi réunis, les enfants font l'expérience de la vie en communauté, véritable apprentissage de la vie sociale. Interrogés sur ce qu'ils aiment dans les mouvements de jeunesse, les enfants parlent avant tout des jeux et des camps. Marine, bientôt 12 ans, apprécie les veillées, les chants, les jeux de nuit et de piste. Oleg, 10 ans et demi, préfère le Stratego et la chasse à l'homme, et Virginie, 8 ans et demi, les camps "car on peut se parler pendant la nuit". Les animateurs et anciens membres d'un

mouvement de jeunesse évoquent un ensemble de valeurs communes reconnues comme ayant un sens pour leur vie: "Vivre ensemble, c'est apprendre le partage et l'ouverture aux autres."

Le plus souvent, ce sont les parents qui proposent à leur enfant de faire partie d'un mouvement de jeunesse, surtout s'ils en ont eux-mêmes fait l'expérience. Hugo, 5 ans, n'a pas attendu que Berna et Laurent, ses parents, l'inscrivent chez les louveteaux à Tournai. Il a lui-même demandé à rejoindre Robinson, Cornélia, Jules et les autres, ses copains de l'école, de la garderie et du sport. Sa maman était quelque peu réticente mais son papa, ancien patronné, s'est rappelé que le scoutisme développe et renforce l'amitié et constitue une bonne base pour la vie.

A la belge

Evitons néanmoins de faire l'amalgame entre les différents mouvements de jeunesse. "Ceux qui n'ont jamais fait partie d'une telle association pour jeunes ont tendance à croire que tout ce qui porte un foulard est scout", note Luc Marcovitch, bénévole au Centre historique belge du scoutisme (CHBS). Certes, les jeunes arborent tous un uniforme et un foulard mais quatre types de mouvements distincts coexistent: le guidisme-scoutisme (pluraliste, catholique actif ou passif) issu de la philosophie développée par Baden-Powell au début du 20^e siècle, le patro, mouvement catholique le plus ancien, et les organisations liées aux convictions politiques comme les Faucons rouges. Selon Alain Bakramjan, directeur général des Scouts et guides pluralistes, la spécificité provient de la culture d'association et du projet global de développement de l'esprit. Les pluralistes abordent de façon active toutes les cultures et croyances, le but étant, pour chaque enfant, de confronter ses opinions avec celles des autres. Partout, pourtant, l'ouverture aux autres est légion.

Les différents mouvements se sont développés et ont évolué selon les piliers de la société belge, c'est-à-dire en fonction des groupes linguistiques et de l'éternelle opposition entre catholiques et non-confessionnels. Mais selon Luc Marcovitch, les spécificités tendent à s'estomper avec le temps.

Animateurs mais pas amateurs

Une maman dont le fils et la fille sont membres des Guides catholiques a toujours quelque crainte avant le camp. Mais elle sait aussi que ses enfants reviennent toujours enchantés des camps et réunions et que les mouvements de jeunesse sont en général bien organisés. L'encadrement est constitué de jeunes qui ont entre 16 et 22 ans. Ils n'ont pas atterri là par hasard. Comme Bagheera, alias Alice, 17 ans, qui a commencé les baladins à 6 ans, la plupart sont membres d'un mouvement de jeunesse depuis l'enfance. "Etre animateur, c'est une continuité, témoigne Jérôme-Akela, 20 ans et dans le mouvement depuis ses 6 ans. J'ai adoré les scouts quand j'étais petit. Devenir chef, c'est l'occasion de rendre tout ce que l'on m'a apporté." Pour passer d'animé à animateur, les jeunes sont tenus de suivre un cycle de formation à l'issue duquel ils reçoivent un brevet reconnu par la Communauté française, le but étant de les aider à proposer une animation de qualité adaptée à chaque âge.

Lors des camps et "hike", les jeunes animateurs sont aidés par des intendants et, toute l'année, ils sont chapeautés par des adultes. Tous sont bénévoles et "à fond dedans". Bien souvent, le virus du scoutisme et des mouvements de jeunesse se transmet. Ainsi, les quatre

enfants de Jean-Noël van de Vyvere, ancien scout, sont passés par le scoutisme et le guidisme, d'animés à animateurs. Pendant un an, Quentin, Jocelyn, Dormitille et Jean-Charles ont même rejoint une unité située à Renaix afin d'y apprendre le néerlandais. Il y a trois ans, Otarie, leur papa, reprenait l'unité St Pat qui menaçait de disparaître.

Lorsque l'on fait partie d'un mouvement de jeunesse, on grandit ensemble et on apprend à se débrouiller. C'est ce que l'on appelle l'apprentissage par l'action. Et par la confrontation des différences - de sexe, d'origine ou de convictions politiques et philosophiques -, l'enfant se construit et s'enrichit de valeurs universelles telles que le respect, le fair-play, l'écoute, la disponibilité, la solidarité et la simplicité. Un bagage solide qui vient contrecarrer l'individualisme, l'intolérance et le matérialisme propres à notre société actuelle. ■

La Fédération catholique des scouts Baden-Powell de Belgique

Des 1912, les scouts catholiques appliquent activement la philosophie de Baden-Powell. Ils ont d'ailleurs été les premiers à être officiellement reconnus par leur fondateur. D'abord réservé aux garçons, le mouvement s'est ouvert aux filles en 1973. Il y a huit ans, le mouvement s'est interrogé sur son identité. Vous souhaitez sortir de la logique de pilliers", explique Pierre Sclieur, président fédéral. Cette réflexion identitaire était motivée par la volonté de s'ouvrir aux autres convictions religieuses. Aujourd'hui, si la Fédération reste catholique, les scouts ne le sont plus forcément. Pierre Sclieur précise néanmoins que la question identitaire n'est pas encore résolue: "Pour le moment, elle se traduit dans le choix de porter la conviction catholique mais nous allons encore évoluer." Encadrés par 8000 animateurs, ils sont 51 000 baladins, louveteaux, éclaireurs et lionniers de 6 à 18 ans, répartis en 440 unités locales.

Guides, scouts, patros et faucons: les autres organisations

Les Scouts et Guides pluralistes

Premier mouvement scout belge influencé par l'expérience de Baden-Powell, les Boys-scouts de Belgique sont nés en 1910, suivis neuf ans plus tard par les Girls-guides. Les deux associations se sont unies en 1945 pour former un mouvement mixte. Des castors aux routiers/ainées, les enfants de 5 ans peuvent y évoluer jusqu'à l'âge de 25 ans. L'identité pluraliste affichée différencie les SGP des autres mouvements de jeunesse puisque l'ouverture à toutes cultures, croyances et philosophies constitue un axe majeur de l'action éducative menée auprès des 4000 membres. Tél.: 02/539 23 19 - Site: www.sgp.be

Les Guides catholiques de Belgique

Fondée en 1915 dans le quartier bruxellois des Marolles, la première compagnie guide réservée aux filles est l'œuvre du père Melchior. La dimension catholique y est encore très présente puisque, selon le projet pédagogique des GCB, l'éducation à la Foi fait partie intégrante de l'éducation globale. Le mouvement est par ailleurs ouvert à tous et

accueille de jeunes handicapés. Nutons, lutins, guides et routier(e)s, ils sont 25 000 à porter le foulard des GCB. Tél.: 02/538 40 70 - Site: www.guides.be

La Fédération nationale des patros

Le mouvement précurseur du patro a précédé la naissance du scoutisme puisqu'il a été lancé en 1799 à Marseille sous l'impulsion de l'abbé Allemand. En Belgique, c'est en 1850 que le premier "patronage" d'enfants provenant de milieux défavorisés par des enfants issus de familles plus aisées est organisé à Gand. En 1931, l'abréviation patro est adoptée, la notion de patronage étant devenue obsolète. La Fédération, subdivisée en deux asbl (la FNP pour les gar-

çons et FNFP pour les filles), regroupe aujourd'hui près de 30 000 jeunes de 6 à 16 ans. Des poussins aux grand(e)s, les patronnés portent tous le même foulard jaune et vert, aux couleurs de l'emblématique pivert. Les 22 et 23 avril prochains, une centaine de patros ouvriront leur porte au jeune public curieux de savoir ce qu'on y fait. Rue de l'Hôpital, 17 à 6060 Gilly. Tél.: 071/41 20 26 - Site: www.patro.be

Les faucons rouges

Depuis 1928, les Faucons rouges ont pour mission l'éducation socialiste des filles et garçons de 6 à 18 ans, avec comme objectif la formation de citoyens conscients et responsables. Liberté, solidarité et tolérance sont les maîtres-mots de ce mouvement de jeunesse membre du Réseau socialiste des organisations de jeunesse (Ré-S.O.-J.). En plus des animations hebdomadaires et des séjours résidentiels encadrés par des animateurs propres à tous les mouvements de jeunesse, les faucons rouges organisent des écoles de devoirs. Rue Entre-deux-portes, 7 à 4500 Huy - Tél.: 085/41 24 29 - Site: www.fauconsrouges.be



1907-2007 le scoutisme bientôt centenaire!

Nous recherchons des anciens scouts et des anciennes guides: manifestez-vous sans tarder! C'est en août 1907 que Baden-Powell organisa son camp expérimental, avec vingt-quatre garçons, sur l'île de Brownsea. Un siècle plus tard, le mouvement scout sera à la fête. Les fédérations francophones recherchent activement les coordonnées actuelles de tous leurs anciens membres afin de les associer à cette année de célébration et de dresser le bilan de ce premier siècle.

Où sont les anciens scouts, les anciennes guides?
Que leur a apporté la vie dans ces groupes, l'appartenance à ce mouvement?
Quelle est la plus-value du scoutisme et du guidisme dans la société?
Sont-ils toujours prêts à aider et promouvoir le mouvement?

Pour le savoir et pour inviter tous ces témoins à la fête, les antennes et les anciens sont invités à se manifester au plus vite, de préférence via le site de votre ancienne fédération ou par courrier, en précisant leur unité d'origine et leur adresse actuelle.

Adresses et sites des fédérations

Fédération Catholique des Scouts Baden-Powell de Belgique
Rue de Dublin, 21
1050 Bruxelles
Tél.: 02/508 12 00
Fax: 02/508 12 01
Site: www.lesscouts.be
S'inscrire via la rubrique ancienne située sur la page d'accueil

Guides Catholiques de Belgique
Rue P.E. Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél.: 02/538 40 70
Fax: 02/537 33 62
Site: www.guides.be

SGP Les Scouts et Guides pluralistes
Avenue de la Porte de Hal, 38
1060 Bruxelles
Tél.: 02/539 23 19
Fax: 02/539 26 05
Site: www.sgp.be
S'inscrire à la mailing list via le lien mailing situé sur la page d'accueil

REVUE DE PRESSE

La revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur des organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, la vie associative, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'emploi dans le secteur non-marchand, la société multiculturelle, l'Eglise en société.

○ Epinglés pour vous

○ Revue de presse

- Actualité : L'émotion cache mille souffrances
- Les jeunes à côté de nos pompes
- Idem (suite 1)
- Sondage : Les jeunes prêts pour le travail ?
- Les assuétudes chassées de l'école
- Les laïcs chrétiens veulent participer au débat
- Benoît XVI : un an de pontificat

44
45
45
46
47
48
49
50
51

EPINGLES POUR VOUS

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à secretariat@cjc.be ou correspondance@cjc.be

ENTRÉES LIBRES

Le mensuel de l'Enseignement catholique en Communauté francophone et germanophone de Belgique, consacre le dossier de son édition du mois de mars au **vote**. Francis Delpérée, grand spécialiste de la Constitution, sénateur et professeur d'université, trace quelques pistes en vue des prochaines élections communales du 8 octobre. Une jeune conseillère communale témoigne de son engagement. Hervé Broquet, politologue, directeur du Centre de recherche et d'études politiques approfondit le concept de citoyenneté.

Entrées libres N° 7 - Mars 2006

IMAGINE DEMAIN LE MONDE

Le bimestriel n°54 des mois de mars et avril donne la parole à quatre représentants de **l'économie sociale**. Entre les secteurs public et privé classiques, ils répondent à de nouveaux besoins qui émergent de la société.

Imagine demain le monde n° 54, mars Et avril 2006

Le bimestriel n° 55 des mois de mai et juin poursuit la présentation d'entreprises de l'économie sociale et consacre son dossier à **Tchernobyl, une catastrophe en cours**.

L'anniversaire de l'explosion du réacteur nucléaire est également l'occasion pour prôner la sortie du nucléaire (parfaitement réaliste pour la Belgique, selon l'auteur de l'article) et l'orientation vers un système d'énergies durables.

Imagine demain le monde n°55, mai Et juin 2006

SIGNES DES TEMPS

Le trimestriel de Pax Christi Wallonie - Bruxelles prend les violences urbaines en France (octobre et novembre 2005) comme prétexte du thème de son dossier qui s'interroge sur le phénomène des **violences urbaines**, la désintégration du lien social dans les grandes villes et la nécessité de retrouver le « plaisir » d'être ensemble, en réinventant la rue et la place, ces espaces de marche et de rencontre et en retrouvant des signes publics, visibles de tous, d'une identité.

Signes des temps Numéro 1 -Janvier à Mars 2006

LA REVUE NOUVELLE

Le dossier de l'édition du mois de mars est centré sur les **fin de carrière** : le vieillissement de la population va pousser les demandes sociales vers le haut ce qui nécessitera d'accroître la solidarité entre les générations, mais aussi au sein de celles-ci si l'on veut éviter que les taux de remplacement (rapport entre le niveau des salaires et le niveau des prestations sociales) continuent à baisser, poussant les uns à recourir aux assurances complémentaires et les autres à se tourner vers les C.P.A.S. en cas de détresse. Le débat sur la dimension économique du problème a permis de nuancer des idées toutes faites comme l'absence de corrélation entre le taux d'emploi des jeunes et l'ampleur des dispositifs de fin de carrière, ou la compatibilité entre des taux de prélèvement importants et des taux d'emploi élevés comme dans les pays nordiques. Reste la question essentielle qui demandera des innovations non seulement économiques, mais aussi institutionnelles et culturelles : comment inscrire une politique de vieillissement actif dans une perspective de progrès social ?

La revue nouvelles n°3, mars 2006

Le dossier de l'édition du mois d'avril traite de **l'égalité à l'école**. La perspective prise par les auteurs dégage la question de l'égalité du goulot technique où on l'a réduite. Elle rappelle que le savoir ne peut pas être traité sur le décalque des biens utiles (eau, gaz, connexion téléphonique) et servir de terrain de repli pour la réaffirmation d'un monopole public qui a dû progressivement s'en dessaisir. S'il faut s'assurer de l'accès égal au savoir, il faut d'abord prendre en compte le sens qu'on lui donne et qui seul suscite les motivations que les apprenants peuvent y investir. Sans quoi l'égalité n'est pas même pas une question, mais un faux-fuyant. Personne ne peut s'arroger le monopole du sens. Reconnaître la spécificité de la problématique scolaire, c'est donc la désenclaver pour élargir le contact de l'école avec la société dans sa diversité.

La revue nouvelle n° 4, avril 2006

- La mobilisation qui a suivi le meurtre de Joe traduit un mal-être social, aux yeux de Dan Kaminski.
- Il craint la remise en cause de politiques probantes.

ENTRETIEN

JEAN-CLAUDE MATGEN

Dan Kaminski est professeur à l'École de criminologie de l'UCL.

Un confrère anglais s'étonnait dimanche de l'ampleur de la mobilisation de la population belge, sachant, disait-il, qu'un meurtre comme celui de Joe se produit régulièrement à Londres, Los Angeles ou Rio. Que penser d'une telle réaction ?

Si l'on examine le meurtre de Joe de façon purement objective, on se dit qu'en effet il n'est pas plus extraordinaire que d'autres événements sanglants dont sont victimes des personnes âgées massacrées chez elles pour quelques euros ou des adul-

tes égorgés en rue pour un portefeuille.

Mais il y a quelques différences qui donnent à ce drame sa dimension : tuer un enfant tient de l'horreur anthropologique. Il s'agit d'une victime dont on pourrait être le père ou la mère et qui a la vie devant elle. La nuance est d'importance. En outre, tuer un enfant pour un MP3, objet de consommation courant mais aussi signe distinctif de la jeunesse moderne, dans un lieu public, en pleine journée, dans une capitale qui, comparée aux mégapoles étrangères, n'est jamais qu'une ville de province, donne un tout autre relief aux faits.

La réaction première est venue des jeunes eux-mêmes. Qu'en pensez-vous ?

Pour la première fois, les jeunes ont témoigné collectivement et publiquement d'un facteur d'insécurité qui existait depuis longtemps et dont on découvre, par leurs interventions, qu'il était plus généralisé qu'on ne le pensait. Il a fallu un événement paroxystique pour que la

plainte dépasse le cadre de la dénonciation individuelle. Cela doit être pris en compte.

Comment ?

La question est complexe. J'aimerais poser un préalable : que l'on cesse d'utiliser un "vocabulaire de l'échec". On n'évalue pas une politique criminelle et des pratiques opérationnelles à la lumière d'un événement ponctuel, aussi dramatique soit-il. Le meurtre de Joe est inadmissible mais cela ne justifie pas, à mes yeux, qu'on jette aux orties des politiques d'intégration, de prévention et de traitement de la petite délinquance qui se sont montrées adéquates à l'égard de milliers de personnes.

Et il ne faut pas non plus se tromper d'adversaire. La Justice est une administration qui peut collaborer à une politique globale tantant de redéfinir les relations sociales de façon plus humaine mais il serait malsain d'en faire, une fois encore, un bouc émissaire alors que ce sont

des dysfonctionnements sociaux qui sont ici en cause.

Qu'est-ce à dire ?

Je crois que l'émotion engendrée par le meurtre de Joe est liée à l'existence dans notre société de souffrances sociales fondamentales, qui s'expriment à bas bruit mais sont profondes et réelles et auxquelles des événements comme le drame de la Gare centrale, qui eux agissent à très haut bruit, servent de révélateurs. La fonction du crime est en quelque sorte de produire une émotion dicible traduisant une souffrance généralisée mais discrète ayant trait à la peur de perdre son emploi, de voir ses enfants englués dans la crise, de s'enfoncer dans la solitude, etc.

Le meurtre de Joe témoigne de ces dérégulations qui affectent des secteurs entiers de la société, parmi lesquels, évidemment, la population immigrée.

Précisément, il semble que les auteurs présumés des faits soient

des allochtones ? Y a-t-il un danger de récupération politique lié à cet événement ?

Où, à Bruxelles, trouve-t-on le plus fort pourcentage de jeunes déscolarisés, défavorisés, en situation d'échec social ? Poser la question, c'est y répondre. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve au sein de ces populations des jeunes prêts à déposséder d'autres jeunes de leurs biens et se spécialisant même dans le racket.

Je crains que la mort de Joe incite du monde à s'attaquer à la politique d'intégration, sous prétexte qu'elle ne marche pas. Je crois au contraire qu'elle n'a pas été assez radicale, qu'on n'a pas poussé assez loin le principe de l'égalité des chances.

Quant au sentiment d'impunité dont il est souvent question, j'ai du mal à comprendre l'argument. La "punitivité" du système pénal belge est grande et elle renforce le sentiment d'injustice des auteurs en puissance. On devrait punir moins mais mieux. Ce serait déjà un moyen de répondre à l'appel des jeunes. ■



Photo: J. K. / AGF

ILS ONT DU MAL À S'INTÉGRER dans la société, du mal à se projeter dans l'avenir. Les jeunes rêvent d'inventer leur vie.

Les jeunes n'ont jamais autant fait la une de l'actualité que ces dernières semaines. Entre les manifestations contre le « contrat première embauche » en France et les suites du meurtre dramatique de Joe, les moins de 25 ans monopolisent les médias. Et les adultes se demandent qui sont ces jeunes si désemparés.

Il y a six mois, pour préparer son colloque qui aura lieu samedi, l'équipe de « Quand les jeunes s'en mêlent » (lire ci-dessous), décide de mener une enquête sur la jeunesse. Pour mieux la connaître mais surtout pour lui donner la parole. « Nous avons suivi les principes suivants : pas de thèmes précis, des questions ouvertes et même très ouvertes et pas de complai-

chercheurs ont récolté plus de 1.100 questionnaires. Des questions très ouvertes donc diffusées largement, notamment via le Sivarado. Trillement ouvertes que les jeunes ont pu parler de ce qui les intéressait réellement, de ce qui les touchait. Ils ont pu se confier longuement, intimement. Sans que les questions ne les guident sur des chemins tout tracés.

L'un des constats les plus frappants est la place des jeunes dans la société. En porte-à-faux. Les moins de 25 ans ne se sentent pas intégrés. À la question : « À quoi je sers ? », une majorité répond : « A rien. » « Les jeunes se vivent comme étant hors de la société et dérivent un jour y trouver leur place, explique Bernard Petre. Ils perçoivent peu le mou-

leurs aînés ou parce qu'ils ne savent pas eux-mêmes comment s'y prendre ? « Il y a certainement des doutes, estime Bernard Petre, mais c'est essentiellement dû au fait qu'ils ont du mal à voir comment devenir adultes. »

C'est un autre des enseignements de l'enquête forum. « Quand les jeunes s'en mêlent », les jeunes ont du mal à se projeter dans l'avenir. D'ailleurs très peu ont une idée claire de ce que cela implique d'être adulte. « On ne retrouve pas du tout le sentiment classique de la jeunesse qui est : la confiance en soi liée à la certitude que de toute façon à long terme, les jeunes remplaceront les vôtres. Ce sentiment-là a complètement disparu. D'ailleurs, on parle aujourd'hui plus souvent des jeunes comme un « groupe à risque » que comme l'avenir de la société. »

Leur désir d'altruisme et leur vision négative de l'évolution du monde débouchent sur un paradoxe : ils veulent aider les autres êtres humains mais ont simultanément l'impression que les hommes, en tant qu'espèce animale, sont néfastes et destructeurs pour la planète.

Du monde laissé par leurs parents, ils perçoivent les menaces plus que les opportunités. ■

ISABELLE LEMAL

Le Sivarado, qui exceptionnellement paraîtra mercredi, sera consacré à l'enquête et au colloque « Quand les jeunes s'en mêlent ».

vement « naturel » qui les conduira à remplacer les adultes actuels. Ils voient plutôt la société comme une espèce de ville au Moyen Âge, avec une grande enceinte et peu de portes. Et se sentent en dehors. Ils ne voient pas

Les moins de 25 ans ne se sentent pas intégrés. À la question : « À quoi je sers ? », une majorité répond : « A rien »

comment y entrer. On leur dit : « diplôme, école » et ils répètent : « diplôme, école » mais en réalité ils ne sont pas du tout conscients qu'avec le diplôme ils vont avoir le job. »

Cette difficulté à imaginer comment trouver sa place dans la société vient-elle du fait que les jeunes ne sont pas guidés par

Six mois d'enquête et un colloque 100 % « jeunes »

L'enquête forum s'inscrit dans une démarche plus large de l'émission radio « Quand les jeunes s'en mêlent » (samedi de 15 à 17 h sur La Première). Voici plus de six mois, David Lallemand et son équipe, récompensés par le prix Devès de journalisme, ont lancé l'idée d'un colloque où jeunes et adultes se rencontraient.

La démarche est pour le moins originale. L'organisation du colloque a été confiée à un groupe pilote d'une quinzaine de jeunes. Agés de 15 à 25 ans. La plupart d'entre eux étaient passés par l'émission. Ils ont rédigé les 10 questions auxquelles ont répondu 1.100 jeunes. Ils ont choisi les thèmes abordés, le déroulement de la journée, les invités (Phe Tshibanda, l'abbé Vandenberg, Jean-Luc Fondk, Sam Touzani, des politiques...). Une ré-

prise de pouvoir, comme le leur proposait David Lallemand. Le résultat ? Vous pourrez vous en rendre compte par vous-même, ce samedi 6 mai au Bozar. Avec les résultats de l'enquête, des conférences sur le terrain et sur leur avenir. Et surtout, en parallèle, des ateliers créatifs, des rencontres, des animations. Une journée pour permettre aux jeunes de se dévoiler et aux adultes de les écouter et de les découvrir.

Le colloque se déroulera le 6 mai, de 9 h 30 à 18 h au Bozar, à Bruxelles. Prix : un euro pour les moins de 25 ans, 10 euros pour les plus de 25 ans. Infos et réservations : www.bozar.be ou 02-507.82.00. L'émission aura lieu en direct entre 15 et 17 h.

www.quandlesjeunes.be



BON NOMBRE DE JEUNES estiment vivre en dehors de la société et ne voient pas par quel chemin y entrer. PHOTO: JODER MALUEN

Le samedi, qui exceptionnellement paraît mercredi, sera consacré à l'enquête et au colloque « Quand les jeunes s'en mêlent ».



Philippe Bégaue (Fondation Française Doblo), présentateur de l'émission « Quand les jeunes s'en mêlent », sera l'invité de *Matin Première*, ce mardi, à 7 h 40. Vous retrouverez ses commentaires sur l'enquête dans le journal de 8 h et à 8 h 30 dans « Questions publiques ». Enfin, à 18 h 20, il sera avec Bernard Pétre l'invité de « Face à l'Info ».

LES VALEURS

La différence : une opportunité

Pour les jeunes, il n'y a plus qu'une seule valeur symbolique, et c'est le respect de la différence », expose Bernard Pétre.

Pas de problème donc pour vivre en bozse caennaise avec des gens qui ne nous ressemblent pas, pour accepter l'autre, l'étranger.

« La différence ne pose pas de problème, sauf dans deux cas très précis : lorsque celui qui est différent n'accepte pas lui-même le principe de la différence, comme les racistes, et à moyen grand étonnement, quand le différent est un handicap. Un nombre significatif de jeunes croit être mal à l'aise vis-à-vis du handicap en raison de la différence. »

LES PARENTS

Un soutien et non un modèle

Un élément frappant dans cette enquête, c'est l'absence de discours à propos du rôle respectif des parents, confie Bernard Pétre.

Les parents, alors qu'ils sont très présents dans les réponses sont presque jamais cités comme source de conflits à propos de valeurs ou de non-respect de règles symboliques.

Mais il y a un manque de structure venant des parents et les jeunes le sentent. Ils sont très nombreux à dire : « Mes parents ne soutiennent pas mais très peu à dire : « Mes parents m'ont donné des valeurs pour la vie ».

L'enquête relève trois tendances concernant les parents. La première est que les jeunes se vi-

L'IDENTITÉ

En quête de sens et d'humain

Les jeunes oscillent entre rêve et réalité. Entre idéalisme et réalisme. Entre ce que Bernard Pétre appelle la logique réflexive et la logique identitaire. « D'un côté, ils n'ont jamais été écartés dans la recherche d'eux-mêmes, dans la recherche de ce qu'il leur convient. C'est la logique identitaire. D'un autre côté, les jeunes n'ont jamais été écartés bombardés de faits objectifs concernant le monde et la société. Le caractère critique de notre société, c'est la réalité, c'est d'être en permanence en analyse d'elle-même. Mais cette réflexion est freinée : ce sont les chiffres du déficit, le prix du pétrole. C'est très peu les parents qui nous aident, les révo-

Il y a très peu d'objectivation. Tout le monde rêve de tout : même le type qui ne sait pas jouer au foot veut être Zidane. »

Les métiers qui sont à la mode, ce sont les métiers proches de l'humain (institututeur, assistant social, médecin, infirmier, psychologue).

Les jeunes ont des rêves assez classiques : une famille, une maison, un boulot. Mais d'une façon radicalement différentes de leurs parents. « Fêter eux. Les rêves sont moins importants que la manière de les remplir. Ce qui compte, ce n'est pas la représentation sociale du métier ou de la famille, mais l'opportunité qu'il offre et son nom de être au cas de malheur. »

- Huit jeunes sur dix s'estiment bien préparés à leur carrière professionnelle, selon une enquête.
- 72 pc des professionnels estiment qu'ils ne le sont pas.

Quelle est la vision des jeunes sur leur avenir professionnel et que pensent les professionnels de ces jeunes. C'est ce qu'a voulu savoir Dream⁽¹⁾ dans une double enquête réalisée auprès de 1 100 élèves de 5^e, 6^e et 7^e secondaires et de 442 professionnels.

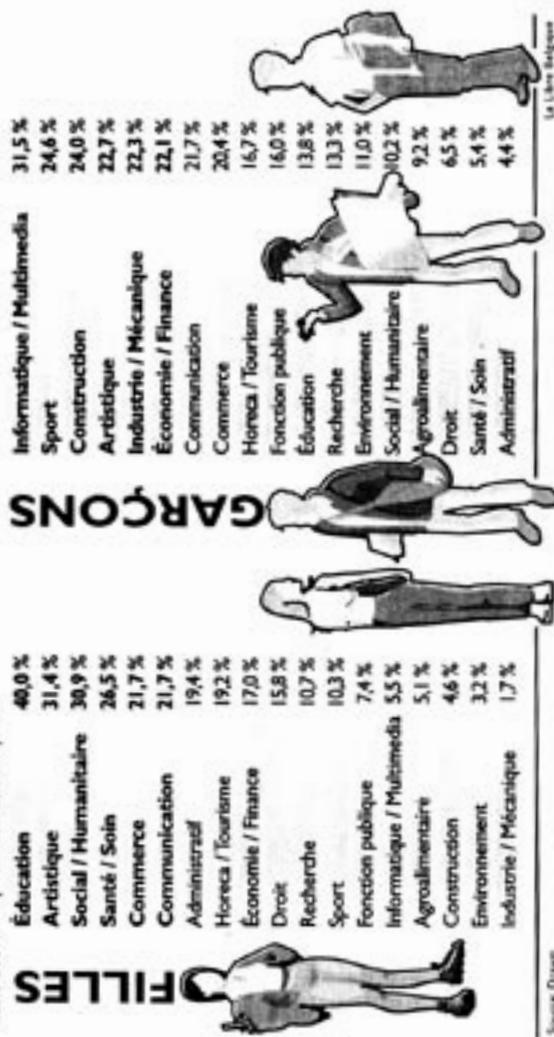
Premier constat: quelque 73,5 pc des jeunes ont l'intention de poursuivre leurs études après leur secondaire. 85,4 pc déclarent même être prêts à se perfectionner au cours de leur carrière professionnelle. Plus de 87 pc d'entre eux disent avoir déjà plus ou moins une idée de la profession qu'ils veulent exercer; 36,25 pc en ont déjà une idée précise. Pour eux, l'exercice d'une profession est en premier lieu une manière de gagner de l'argent. C'est aussi une façon de vivre leurs passions au quotidien. Le travail n'apparaît pas du tout comme une obligation.

Le statut d'indépendant a la cote, puisqu'un jeune sur trois – surtout les garçons – choisit celui-ci. Quant aux secteurs privilégiés, l'enquête montre (voir infographie) que les filles choisissent les secteurs humains et sociaux et les garçons la technique et la technologie.

Si six jeunes sur dix estiment que leur école investit suffisamment dans la préparation à la

► Les secteurs de prédilection des filles et des garçons

Dans un tableau présentant 18 secteurs d'activité, les jeunes étaient invités à choisir les 3 secteurs qui les attireraient le plus :



vie professionnelle, quatre sur dix pensent qu'elle devrait faire plus d'efforts. Ils souhaitent, dans l'ordre, des rencontres avec des personnes issues du monde professionnel sur le lieu de travail, des rencontres avec des hautes écoles et des universités, des journées portes ouvertes dans les entreprises, des stages et des rencontres avec des professionnels à l'école.

Un bel optimisme

L'étude insiste sur l'optimisme des jeunes. En effet, 61,7 pc des sondés se disent rassurés à très rassurés lorsqu'ils pensent à leur avenir professionnel. Près de huit jeunes sur dix se sentent bien à très bien préparés à leur avenir professionnel. Leur première crainte, pour

le futur, est de ne pas avoir de vie privée; un jeune sur quatre est préoccupé par le chômage. Si six jeunes sur dix ne veulent pas sacrifier leur vie familiale pour un travail, huit sur dix, faisant preuve de flexibilité, sont prêts à sacrifier leurs vacances.

Les 442 managers, recruteurs et entrepreneurs sondés par Dream sont moins optimistes. Quelque 72 pc estiment que les jeunes ne sont pas bien préparés à leur avenir professionnel. Ils pensent qu'ils n'ont pas une image réaliste de leurs capacités.

Selon ces professionnels, la persévérance, la flexibilité, l'esprit d'équipe, les compétences de communication et la connaissance des langues sont les compétences les plus importantes

pour l'exercice d'un métier. Les jeunes mettent en avant l'ambition, l'esprit d'équipe, l'application de la connaissance scolaire et la flexibilité.

"L'esprit d'entreprendre des jeunes doit être stimulé", a souligné Jean-Claude Daoust, président de la FEB, lors de la présentation de l'étude, qui se rejoint cependant de l'optimisme des jeunes. "La Belgique est en retard par rapport à d'autres."

Solange Berger

(1) Dream est un projet d'Inco-FME en collaboration avec l'EFISAL, qui stimule depuis 1988 l'esprit d'entreprendre chez les jeunes. Dream organise différentes actions de sensibilisation, comme le Dreamday, journées de rencontre entre des jeunes et des professionnels qui parlent de leur métier. Le prochain Dreamday aura lieu le 16 mars.

► L'étude complète peut être consultée sur le site www.dreamday.be

► Le gouvernement Arena adopte son plan pour exclure tabac, drogue et alcool des classes.

► Interdiction, (in)formation et actions, dès septembre 2006.

Quelques chiffres pour évaluer l'urgence de faire quelque chose. Les assuétudes posent un grave problème de santé publique. Plusieurs enquêtes réalisées tant en Belgique qu'en Europe montrent en effet l'augmentation de la consommation de produits additifs chez une partie de la population des 10-18 ans.

Primo, la cigarette. Aujourd'hui, 32 pc des jeunes de 17 ans fument. Et un jeune sur 4 âgé de 11 à 18 ans a déjà fumé.

Secundo, les drogues illicites. Plus de 32 pc des jeunes ont consommé du cannabis au moins une fois. Et l'usage de l'ecstasy concerne environ 100 000 jeunes de la Communauté française entre 15 et 30 ans.

Et tertio, l'alcool. Plus de 55 000 jeunes meurent chaque année en Europe des suites d'une surconsommation d'alcool, laquelle représente 40 à 60 pc des causes immédiates de tous les accidents pour les jeunes de 18 à 25 ans.

En tant que lieu essentiel de vie et de socialisation, l'école constitue un espace de prévention privilégié. C'est donc là que le gouvernement de la Communauté française veut lancer une série d'actions (dont certaines avaient déjà été annoncées: les voilà coulées dans un programme complet adopté en séance). Elles s'articulent autour de trois axes.

La réglementation et l'interdiction. Une circulaire



► Une "Charte École sans fumée" suggérera quatorze actions préventives.

va incessamment être envoyée à tous les établissements scolaires. Elle définira la politique de prévention à mener, fixera les critères de qualité des interventions, et proposera l'inventaire des services relais disponibles.

Une autre circulaire sera consacrée à l'interdiction de fumer qui doit entrer en vigueur dans toutes les écoles en septembre prochain. Elle présentera une série de pistes d'actions pour permettre aux établissements de se préparer dès maintenant. Une "Charte École sans fumée" sera disponible, détaillant quatorze actions de prévention à utiliser en fonction du public et de la situation des écoles.

2 La formation des acteurs de prévention. Des programmes de formations communes destinées aux acteurs de prévention (enseignants, PMS, etc.) seront mis sur pied en collaboration avec les associations spécialisées dans le domaine. Lancement: dès septembre.

3 La sensibilisation et l'information. D'une part, les outils existants seront mieux diffusés auprès des écoles via les "Points assuétudes". Six points d'appui aux écoles seront en effet créés. Ces antennes spécialisées dans la prévention des assuétudes en milieu scolaire auront pour objectif de favoriser

ÉPINGLÉ

Deux visites pour tous

Le gouvernement de la Communauté française se penchait également de façon plus large, ce vendredi, sur les services de promotion de la santé (SPS) à l'école. Dans le cadre de leur mission, ceux-ci sont amenés à réaliser les bilans des élèves. Une amélioration a été décidée concernant les jeunes de l'enseignement secondaire. Actuellement, une visite médicale est obligatoire pour tous au premier degré. Et une autre est organisée en 4^e année dans l'enseignement professionnel et dans le technique de qualification, et en 5^e dans le général et le technique de transition. Résultat: tous les élèves (ceux qui quittaient l'école en 4^e par exemple) ne bénéficieraient pas de la deuxième visite. C'est pourquoi le bilan de santé de la 4^e année sera désormais généralisé à tous, quel que soit le type d'enseignement choisi, ce qui devrait assurer une meilleure couverture du service. ■

la collaboration entre les acteurs scolaires et les spécialistes de la prévention. Elles seront installées au sein des actuels Centres locaux de Promotion de la Santé des cinq provinces wallonnes et en Région de Bruxelles-Capitale.

Et d'autre part, trois nouveaux outils originaux seront mis à la disposition des acteurs de la prévention. Un "Slide kit" (conférences sur le tabagisme par des pneumologues). Un film documentaire (parcours de deux jeunes fumeurs dans l'univers du tabac). Et un guide pédagogique de prévention des drogues illicites.

M. Ba

► Le Conseil interdiocésain des laïcs entend développer une culture du débat.

► A destination de l'intérieur de l'Eglise mais aussi vers l'extérieur.

Le Conseil interdiocésain des laïcs, c'est en quelque sorte, le parlement officieux des chrétiens de Wallonie et de Bruxelles. Force est de constater que la hiérarchie ecclésiale ne l'a pas toujours considéré comme un incontournable partenaire, se racrapotant parfois sur ses acquis du passé où le clerc l'emportait toujours sur le fidèle. C'est que dans l'Eglise, le premier tenait le micro depuis l'es-trade alors que le second, dans la nef, n'avait qu'à écouter... L'économiste et ancien professeur à l'UCL, Paul Lowenthal qui le préside depuis quelques années est bien décidé à lui faire reprendre la place qui devrait

être la sienne au sein de l'Eglise et de la société. C'est pourquoi il a lancé avec son équipe "Pièces à conviction", une collection de documents utiles pour comprendre l'évolution des mœurs actuelles au sens large.

"Le CIL" explique son président "se veut le lieu de réflexion, de concertation et de prise de parole des laïcs. C'est pourquoi, il s'est donné la mission de promouvoir une culture du débat".

Un débat à géométrie variable: "des débats entre nous où s'opposent rituels, sensibilités et opinions se rencontrent et s'affrontent parfois mais aussi avec les organisations représentées en notre sein. Des débats aussi avec nos évêques à qui nous demandons de nous interpeller et, réciproquement, à aussi être entendus d'eux..."

Mais le Conseil interdiocésain des laïcs n'entend pas limiter la discussion "intra muros": "nous voulons débattre non seulement avec l'ensemble des catholiques mais également interpeller les

autres fois et l'humanisme athée car nous vivons dans une société pluraliste qui doit reposer sur un respect mutuel et où nous devons pouvoir valoir politiquement nos convergences."

D'où la mise en chantier de documents sur des thèmes aussi éclectiques que "la place de la conscience en Europe; la vie, la santé et la mort; une société respectueuse de ses identités; le désenchantement du monde et l'Eglise catholique". Des appro-

ches qui sont à voir comme des "pièces à conviction": "nous voulons développer le débat et les documents visent à rendre cette participation possible. Ce sont donc des pièces de conviction au sens judiciaire, des éléments à partir desquels on peut se forger une conviction..."

Christian Laporte

► Rens.: CIL, rue Guimard, 1, 1040 Bruxelles; tél.-fax: 02.511.12.59
 ► Web: <http://www.cil.be>
 ► E-mail: cil@cil.be

"Be-ne-det-to" fut très vite adopté...

► Le 19 avril 2005, Josef Ratzinger devenait le pape Benoît XVI.

► Ce fut un conclave-express, car l'Eglise catholique a aussi horreur du vide.

ÉVOCATION

CHRISTIAN LAPORTE

Lorsqu'en cette fraîche avant-soirée du mardi 19 avril 2005, la cheminée de la Sixtine se mit à cracher une fumée virevoltante de plus en plus blanche à côté de la basilique Saint-Pierre, la salle de presse des envoyés spéciaux, non accrédités en permanence auprès du Saint-Siège fut traversée par une interrogation très shakespearienne : "Ratzinger or not Ratzinger, that's the question". L'extrême diligence avec laquelle les cardinaux conclaveistes avaient choisi le successeur de Jean-Paul II ne laissait pourtant planer le moindre doute. A moins d'une surprise de taille planétaire, ce serait bel

et bien le doyen du collège des cardinaux qui dirigeait la manœuvre avant même que le Pape polonais n'eût poussé son ultime souffle. Les rumeurs des cercles diplomatiques et religieuses de la Ville éternelle étaient fondées : les milieux influents de l'Eglise, Curie en tête, estimaient que l'heure ne devait en aucune manière être à l'aventure; après le long pontificat de Karol Wojtyła, l'institution de-

vait prendre le temps de souffler sans dévier des voies suivies depuis octobre 1978. Dans ce contexte, le choix du préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi allait presque de soi. Il rassurait l'aile conservatrice de l'Eglise et nombre de cardinaux de l'hémisphère sud, moins en phase avec les "combinazioni" romano-vaticanes ou moins informés que ceux qui se rendent souvent près du siège de Pierre. Qui plus est, force fut de constater que les prélats progressistes ou centristes n'avaient pas - ou n'avaient plus - de "poulain". L'ex-archevêque de Milan, le cardinal Martini avait longtemps caracolé en

tête des pronostics et autres hit-parades des "papabili" lorsque la santé de Jean-Paul II avait commencé à décliner mais lui-même était désormais frappé par la maladie et n'avait plus le punch qu'on lui connaissait. Et l'on ne voyait pas d'autre candidat susceptible d'emporter une majorité de compromis.

Pas de Pape navetteur

Depuis l'élection de Josef Ratzinger, les confessions d'un cardinal-électeur un peu trop bavard ont laissé accrédi-ter l'idée qu'il n'y avait pas eu de véritable concurrence pour l'ancien archevêque de Munich et de Freising en dehors de l'archevêque de Buenos-Aires mais pour l'heure rien ne permet d'affirmer que cette "fuite" n'était pas une intox de plus, même si la personnalité du cardinal argentin Jorge Mario Bergoglio avait quelque chose de rafraichissant. Bigre, l'on aurait élevé à la fonction suprême de l'Eglise un cardinal qui avait troqué son palais contre un modeste appartement et qui préférerait faire la

navette avec le siège de l'archidiocèse en bus plutôt qu'en limousine avec chauffeur. Mais, bon, de tels Papes n'existent que dans les romans de Jacques Neirynck, de Raphaël Jacque-rye ou de Willy Deweert... Bref, en un peu plus de 24 heures, le siège de Pierre n'était plus vacant et si dans les rangs des chrétiens critiques, l'on envisageait les pires scénarios d'une radicalisation conservatrice, ce choix ne sembla pas déranger outre mesure les nouveaux mouvements d'Eglise qui se mirent à scander "Be-ne-det-to" avec une ferveur de néocatéchumènes... A voir le visage ravi des jeunes moineaux et de fraîches émouluées religieuses mais aussi des habituées des JMJ qui avaient rejoint Saint-Pierre pour la première apparition du nouveau Pape au balcon de la basilique, la "génération Jean-Paul II" adoptait tout de suite Benoît XVI. Dès le lendemain, le nouveau Pape annonçait la couleur: il parachèverait le travail accompli sous Jean-Paul. Acteur de première ligne à Vatican II, il se voulut de son élection. ■

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be
www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital, 15
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
users.skynet.be/entraide.et.amitie



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderlecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be



Jeunes Syndicalistes CSC (J/CSC)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes@acv-csc.be
www.acv-csc.be/jeunes

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné-Jeunes (ACJ)
Chaussée Brunehaut, 37
7022 Mesvin
Tél. : 065/34.63.01 - Fax : 065/34.63.01
acjmm@skynet.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge
du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette, 179
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
cjd1160@skynet.be

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be
www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be

